UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE MOUVEMENT SYNDICAL NORD-AMÉRICAIN ÉLÉMENTS POUR UNE COMPRÉHENSION MACROSOCIOLOGIQUE DU RAPPORT AU POLTIQUE L'ANALYSE DES FACTEURS EXOGÈNES

PAR GABRIELLE RENAUD

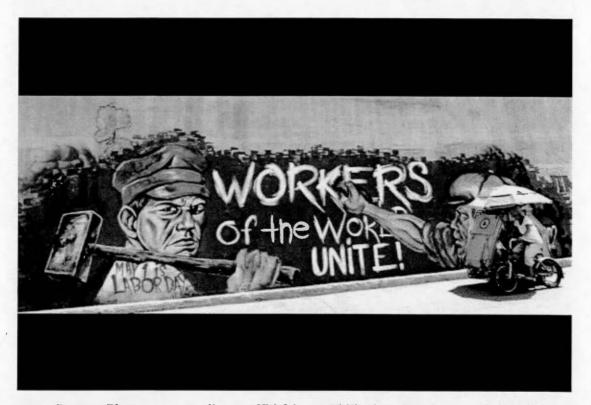
MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

DÉCEMBRE 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



Source : Photo anonyme d'un graffiti fait aux Philippines dans les rues de Manille. Photo prise le 30 avril 2014.

REMERCIEMENTS

L'exercice de ce mémoire a été un processus de longue haleine. Tout au long de mon cheminement, de nombreuses embûches personnelles et scolaires se sont présentées me débinant par certains moments.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Sid Ahmed Soussi, qui m'a donné le goût et la passion de la sociologie du travail et du syndicalisme.

Je veux également dire merci aux militant.e.s du Syndicat des étudiantes et étudiants employé.e.s de l'UQAM (SÉTUE) et du conseil régional de la FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM). J'ai fait mes premières expériences de syndicalisme de combat avec le SÉTUE puis j'ai milité et pu avoir des échanges très enrichissants avec les membres du CRFTQMM. J'ai pu, grâce à ces deux milieux différents, vivre l'expérience syndicale sur le terrain et pas uniquement le vivre par les livres!

Je tiens à remercier spécifiquement Fanny Macchabée, Marc-Édouard Joubert et Sophie Renaud pour leur lecture attentive et leurs commentaires pertinents.

Grand merci papa et maman, pour tout ce que vous avez pu faire pour m'aider dans les périodes de grand découragement. Vous m'avez secoué, épaulé et surtout écouté dans tout ce long processus. Merci So, pour ta délicate présence et ta grande compréhension.

Finalement, je remercie mes ami.e.s sans qui la vie serait tellement terne!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
Le contexte des politiques d'austérité contemporaines et le mouvem	ent syndical1
Le rapport au politique du syndicalisme nord-américain - les compo- exogènes	
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS DE RECHERCHE ET MÉTHODO	DLOGIE 8
1.1 Problématique de la recherche : le rapport au politique du syndic américain	
1.2 Qu'est-ce que le rapport du syndicalisme au politique?	9
1.2.1 Rapport au politique et relation institutionnelle	9
1.2.2 Hannah Arendt et l'action politique	12
1.3 Le rapport au politique comme illustration de la crise du syndica américain	
1.3.1 Le syndicalisme — un mouvement désuet	15
1.3.2 Le syndicalisme nord-américain — outil de partenariat et co	ncertation 16
1.3.3 Un syndicalisme de transformation sociale — le rapport au p comme illustration de la crise du syndicalisme nord-américain	•
1.4 Hypothèses de recherche	21
1.5 Pistes de recherche	22

1.6 Méthodologie de la recherche
1.6.1 Approches sociohistorique et macrosociologique24
1.6.2 Recherche documentaire
1.6.3 Particularités de la conceptualisation du mouvement ouvrier27
1.6.4 Un regard sur le syndicalisme nord-américain et la particularité états- unienne
1.7 Les pertinences sociale et scientifique29
CHAPITRE II
LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE, LE MOUVEMENT OUVRIER ET SON
RAPPORT AU POLITIQUE - La conflictualité émergente entre le travail et le capital
2.1 La Révolution industrielle, le capitalisme industriel et l'émergence de nouveaux acteurs politiques
2.1.2 L'organisation du travail— relation entre le capital et le travail37
2.2 La constitution du mouvement ouvrier : une réponse aux transformations du travail
2.3 Le rapport au politique : vecteur conflictuel entre le travail et le capital43
2.4 Les conclusions – Un rapport au politique entre tension et revendications 45
CHAPITRE III
LE TAYLORISME, LE FORDISME ET L'INSTITUTIONNALISATION DU SYNDICALISME WAGNÉRIEN - Le rapport au politique entre mouvement social et institution
3.1 Le fordisme et le taylorisme : la révolution corporative-managériale
3.2 La fracture du mouvement syndical — la re-définition du rapport au politique
56

3.3 Institutionnalisation du mouvement syndical ou l'émergence d'un nouveau rapport institutionnel
3.4 Les conclusions : un rapport au politique tripartite et institutionnel : travail- État-capital
CHAPITRE IV
LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DU TRAVAIL - La rigidité des formes d'action
4.1 Le démantèlement ou le dépassement du compromis fordiste : le retour au déséquilibre des forces du rapport au politique
4.1.1 L'avènement d'un capitalisme financier : la nouvelle conflictualité entre le travail et le capital
4.1.2 L'État gestionnaire et la solidarité entre le capital et l'État
4.2 Les nouvelles formes d'organisations du travail — l'incidence sur le rapport au politique du mouvement syndical
4.3 La crise du mouvement syndical nord-américain — la rigidité des formes d'action
CONCLUSION94
Perspectives et réflexions de recherche
1 - La modification et encadrement législatif du travail
2 - Émergence d'une solidarité entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués
3 - Une solidarité entre les travailleurs internationaux
4 - Une révolution romantique ou l'analyse critique du capitalisme 108
BIBLIOGRAPHIE111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le mouvement ouvrier et le capitalisme industriel	46
Tableau 2 : Le mouvement syndical et le capitalisme corporatif-managérial	64
Tableau 3 : Le rapport au politique du mouvement syndical et l'éclatement du rainstitutionnel	
Tableau 4 : Tableau synthèse : le rapport du syndicalisme nord-américain au pol	

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Le cercle vertueux du paradigme sociotechnique fordien	72	
Figure 2 : La spirale dépressive dans la crise d'accumulation	72	
Figure 3 : Le processus de triple rupture	91	

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine les transformations du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain en regard des transformations sociopolitiques : transformations de l'organisation du capital et des modes de régulation de l'État ainsi que les mutations des milieux du travail.

L'hypothèse qui sous-tend ce travail est que les transformations contemporaines socio-économiques imposent et structurent une rigidité des formes d'action du mouvement syndical nord-américain institutionnalisé. Autrement dit, le mouvement syndical nord-américain se détache de ses formes d'action politique traditionnelles et il se cantonne dans une vision stricte de régulation des relations de travail au détriment d'un syndicalisme de transformation sociale et politique.

Afin d'illustrer cette hypothèse, une approche sociohistorique et une macrosociologique viendront dévoiler l'influence des différents modes de reproduction du capital, de régulation de l'État et d'organisation du travail sur la configuration du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain.

En effet, le rapport au politique du mouvement ouvrier se constitue dans une conflictualité entre le travail et le capital. Le mouvement syndical institutionnalisé wagnérien exprime une relation nouvelle avec l'État qui devient le médiateur de la relation juridico-politique entre le travail et le capital. La posture contemporaine néolibérale de l'État et des politiques économiques chamboulent et transforment à nouveau le champ d'action politique du mouvement syndical nord-américain et place ce dernier dans une position d'action politique stagnante.

Bref, nous examinons les transformations macrosociologiques afin de rendre compte d'une explication de la crise de la représentation politique et sociale du mouvement syndical nord-américain comme la résultante d'un contexte néolibéral.

Mots clés: Rapport au politique, mouvement syndical nord-américain, transformations du travail, relation travail et capital, capitalisme industriel, fordisme et taylorisme, capitalisme financiarisé, forme d'action et transformation sociale, syndicalisme de transformation sociale.

INTRODUCTION

Ce mémoire étudie de manière sociohistorique et macrosociologique le rapport du mouvement syndical nord-américain au politique. L'objectif ici est de saisir comment et dans quelle mesure le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain a été influencé par les transformations socio-économiques majeures qui ont bouleversé l'univers du travail depuis plus d'une quarantaine d'années. Il s'agit, en outre, de proposer un cadre d'analyse critique afin de comprendre le sens de l'influence des facteurs exogènes sur le mouvement syndical nord-américain contemporain.

Le contexte des politiques d'austérité contemporaines et le mouvement syndical

Les politiques d'austérité contemporaines tentent de modifier radicalement les fondements et les bases mêmes de l'organisation des sociétés (Crevier, Forcier et Trépanier, 2015). S'inscrivant dans la mouvance des politiques néolibérales, les politiques d'austérité tentent de réduire à néant les rôles publics et d'intervention de l'État en axant ses politiques sur un schéma de privatisation des services publics. Cette orientation politique détruit tranquillement le filet social accentuant de cette manière les inégalités sociales et économiques (Rouillard, 2004). Ce contexte d'austérité accule au pied du mur toute tentative collective et sociale d'organisation politique qui pourrait contrer ou contester ces mouvements de privatisation des services.

Pour les défenseurs de cette vision d'austérité, le mouvement syndical représente alors une organisation menaçante en matière de capacité d'intervention et de mobilisation collective. C'est, entre autres, pour ces raisons que depuis quelques années de nombreuses et constantes attaques politiques sont dirigées contre le mouvement syndical — par exemple le projet de loi C-377 proposé par le gouvernement conservateur ou la politique de plus en plus répandue aux États-Unis

du *right to work*— politique voulant libérer les travailleurs des contraintes associées à la vie syndicale.

Ce contexte des politiques contemporaines d'austérité met à mal les capacités d'intervention et de transformation collective et politique du mouvement syndical contemporain. Il importe alors de se questionner sur le réel pouvoir de transformations sociales du mouvement syndical : est-ce que le mouvement syndical peut représenter et représente encore un mouvement de transformation sociale? Est-ce que le mouvement syndical contemporain est un mouvement critique de l'économie politique contemporaine ou est-il un facteur d'intégration?

C'est donc dans ce contexte des politiques d'austérité néolibérales que s'inscrit notre réflexion: une explication de la crise de la représentation politique et sociale du mouvement syndical nord-américain comme la résultante d'un contexte néolibéral global. Il s'agit de mettre en scène l'influence des facteurs exogènes au mouvement syndical sur sa capacité de transformation sociétale. Nous mettons en dialogue le mouvement syndical nord-américain et les acteurs politiques, économiques et sociaux. C'est ce lien et cette relation entre ces acteurs que nous appelons rapport au politique.

Le rapport au politique du syndicalisme nord-américain - les composantes exogènes

Dans ce mémoire, il sera alors question du rapport au politique du syndicalisme nord-américain institutionnalisé¹. Il s'agit d'aborder l'évolution, les transformations, les ruptures et les changements de ce rapport dans le temps. Notre sujet de recherche

¹ Par syndicalisme nord-américain institutionnalisé, nous entendons tout mouvement syndical institutionnel, donc reconnu par l'État et l'employeur, qui répond à une forme d'encadrement suivant le modèle wagnérien (AFL-CIO, FTQ, CSN, CSQ, etc.). Nous y reviendrons plus en détails dans le chapitre I, à la sous-section 1.6.4 Un regard sur le syndicalisme nord-américain et la particularité états-unienne.

s'inscrit dans un contexte de profondes transformations socio-économiques et des milieux du travail qui s'opèrent depuis déjà une quarantaine d'années et qui influencent les modalités de l'action du syndicalisme contemporain. Ces mutations conjuguent les trois dimensions suivantes :

- 1) Les transitions de l'organisation du capital;
- 2) Les transformations des modes de régulation de l'État;
- 3) Les mutations de l'organisation du travail.

Ces trois dimensions transforment l'univers d'action et de représentation politique du mouvement syndical nord-américain.

La première dimension est celle de la transition des modes de reproduction du capital: d'un capitalisme industriel, associé à la fin du 19e siècle et début 20e siècle, vers un capitalisme post-industriel, aussi désigné de capitalisme financiarisé (Gauthier 2011). Ces transformations d'organisation du mode d'accumulation du capital structurent l'univers du travail et l'univers de représentation collective et politique du mouvement syndical. Effectivement, le « nouveau » modèle de reproduction du capital tente de se déraciner tranquillement d'un encadrement étatique. L'organisation du capital soumet à son principe l'organisation politique et sociale (Pinard, 2008; Beck, 2008), niant ainsi toute la tradition keynésienne et providentielle de l'État dans le rapport institutionnel du travail — créant ainsi un déséquilibre du rapport entre le travail et le capital, entre les structures de représentation politique du syndicalisme et le capital (Noiseux, 2008; Delisle, 2010).

La seconde dimension est celle de la transformation du rôle de l'État. En raison du climat social et politique mondial de la récession des années 1980, le néolibéralisme est souvent considéré comme l'idéologie politique et économique capable de ramener la prospérité en Occident —prenons en exemple les politiques de Margaret Thatcher,

en Angleterre, ou celles de Ronald Reagan, aux États-Unis. « Les gouvernements [occidentaux], [...] cherchent alors la solution des problèmes économiques dans le libre fonctionnement des lois du marché et la réduction de l'interventionnisme étatique² ». Le démantèlement des politiques sociales s'est entamé au profit d'un appui politique institutionnel au marché financier libéralisé. Ce courant idéologique et politique a permis d'augmenter l'influence des grandes entreprises et des institutions financières sur les politiques et la société. En effet, pendant les années 80-90, l'Étatprovidence s'est transformé progressivement en un État gestionnaire des politiques économiques néolibérales : l'État passe d'un modèle idéologique interventionniste à un modèle de gestion néolibérale (Denis, 2005). Cette transformation du rôle de l'État a des incidences sur les relations industrielles du travail. En effet, traditionnellement, l'État-providence médiatisait la relation entre le travail et le capital. Ceci permettait, dans une certaine mesure, de rendre ce rapport plus égalitaire; l'État vient tempérer les conflits reliés aux conditions et aux relations du travail — pensons ici au compromis fordiste qui scellera le pacte social entre l'État, le travail et le capital. Toutefois, les composantes économiques conjoncturelles du néolibéralisme créent un déséquilibre dans ce rapport; l'État favorise dorénavant le pôle capital au détriment du travail. Le rôle de régulation de l'État, plus spécifiquement dans les relations industrielles, en vient alors à se transformer modifiant l'univers et les possibilités d'action du syndicalisme.

Finalement, la dernière composante, résultante des deux premières transformations, est celle des mutations contemporaines des modes d'organisation du travail. En effet, depuis les années 1980, de nombreux auteurs (Castel 1995, 2009; Boyer 1993,2000; Durand, 1993; Castells, 2001) constatent qu'il y a une « réduction substantielle du

² Jacques Rouillard, 2009. L'expérience syndicale au Québec, ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique, éditions VLB éditeur, p.33

taylorisme en tant que mode dominant d'organisation du travail 3» dans les pays occidentaux. En effet, la mondialisation augmente la mobilité des ouvriers et permet plus facilement la délocalisation des usines en fonction des faibles coûts de la maind'œuvre dans les pays non industriels. Il y a donc une quasi-disparition du taylorisme au profit de nouvelles organisations du travail liées au secteur tertiaire et des services. Ces nouvelles figures du travail imposent des exigences de flexibilité de la production, de l'organisation, de la gestion et de la technologie que le système tayloro-fordiste ne pouvait plus consolider en son sein. « En corollaire à ces changements, l'emploi se reconstitue sous de nouvelles formes conduisant à une reconfiguration progressive des identités professionnelles, collectives et sociales autrefois portées par le capitalisme industriel⁴ ». Ainsi, l'externalisation des activités industrielles des pays du nord, la tertiarisation et la servicisation de l'économie des pays industriels et occidentaux mènent à une décollectivation et à une individualisation du rapport salarial (Gorz, 1988; Castells, 2001). Ces transformations imposent alors une tendance lourde sur la régulation collective du travail ayant ainsi une influence directe sur le syndicalisme.

Notre problématique s'inscrit dans ce contexte marqué par ces trois grandes mouvances. Ces dimensions ici décrites présentent la conjugaison des éléments exogènes au mouvement syndical qui permet de saisir une partie des fondements des transformations de sa capacité d'action politique⁵. Bref, à la lumière du contexte des mutations socio-économiques, il importe alors de comprendre comment le rapport au politique du syndicalisme nord-américain a pu réagir et se transformer afin de s'adapter aux changements de cette conjoncture (Rouillard, 2009).

³ Sid Ahmed Soussi, 2012. « La nouvelle division internationale du travail face aux limites du syndicalisme internationale » dans Nouveaux Cahiers du socialisme, *Du prolétariat au précariat, le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain*, n°7, p.56

Sid Ahmed Soussi, 2012, op.cit. p. 56

⁵ La capacité d'action politique du mouvement syndical peut s'expliquer également par une compréhension des facteurs endogènes. C'est pour cette raison que nous pouvons en extraire pour ce mémoire qu'une partie des fondements de la crise. Les limites seront présentées dans des sections subséquentes du mémoire.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre « Problématique, objectifs de recherche et méthodologie » présente les balises générales de notre recherche. Nous exposons le cadre conceptuel ainsi que le modèle d'analyse qui permet de saisir les assises du rapport au politique du syndicalisme nord-américain.

Ensuite, les chapitres 2-3-4 correspondent au cœur de notre recherche documentaire sociohistorique et macrosociologique. Nous exposons, par période historique donnée, les modes de transformations et d'organisation du rapport au politique du syndicalisme nord-américain : du capitalisme industriel au capitalisme financiarisé — du mouvement ouvrier au mouvement syndical institutionnalisé et organisé.

Une synthèse critique fera office de conclusion. Nous présentons certaines pistes de réflexion quant aux possibles agir du mouvement syndical nord-américain contemporain.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce premier chapitre, nous présentons le contexte général de notre recherche, soit la problématique, le cadre conceptuel, les objectifs particuliers, la méthodologie ainsi que les pertinences sociale et scientifique de notre démarche. Ce premier chapitre trace le cadre du modèle d'analyse que nous utilisons pour appréhender le rapport du mouvement syndical nord-américain au politique.

1.1 Problématique de la recherche : le rapport au politique du syndicalisme nord-américain

Cette recherche pose la question du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain institutionnalisé ¹ dans un contexte où ce dernier est en crise de représentations politique et sociale. Cette crise frappe l'ensemble du mouvement syndical nord-américain démontrant ainsi que ce modèle d'organisation syndicale s'essouffle et est confronté à des dynamiques structurelles qui lui imposent une forme de régulation nouvelle. L'objectif central de cette recherche est de saisir les fondements historiques de la crise du syndicalisme nord-américain par l'analyse de son rapport au politique. Nous voulons cerner les ruptures et les transformations socio-économiques qui expliquent la crise contemporaine de représentation politique. Notre question de recherche se situe à même cet objectif central : comment s'explique la crise du syndicalisme nord-américain en regard de son rapport au politique? Plus spécifiquement, la visée de la recherche est de comprendre comment se (re)compose et se décline le rapport au politique du syndicalisme dans un contexte contemporain des nouvelles formes d'organisation du travail? Comment les

¹ Voir la section 1.6.4 Un regard sur le syndicalisme nord-américain et la particularité états-uniennes pour plus de précision.

facteurs exogènes — État et capital — peuvent-ils rendre compte des mutations du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain?

Dans une perspective sociohistorique, nous proposons de comprendre les transformations sociales, politiques et économiques ayant des répercussions sur le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain. En somme, il convient de saisir les transformations des modes de régulation et de reproduction du travail pour ainsi comprendre les transformations du rapport au politique de l'acteur syndical: de quelle manière les transformations du travail ont-elles influencé et configuré le rapport au politique du syndicalisme nord-américain à travers le temps? Cette compréhension historique de la crise permettra de reconnaître les transformations du rapport au politique, de les identifier et d'y mettre à jour ces nouvelles formes.

1.2 Qu'est-ce que le rapport du syndicalisme au politique?

Il devient important ici de saisir les assises de notre définition du rapport au politique. Deux définitions ou plutôt deux approches seront utilisées pour limiter ce concept : la première approche propose de comprendre le rapport au politique en fonction des relations que le mouvement syndical entretient avec des acteurs ciblés de la société qui influencent et guident l'univers politique et la seconde suggère un cadre d'analyse basé sur la philosophie politique arendtienne de l'action politique.

1.2.1 Rapport au politique et relation institutionnelle

Dans un premier temps, le rapport au politique est considéré comme une forme de médiation entre les différents acteurs sociaux participant à la constitution du mouvement syndical.

Comme le définit Mona-Josée Gagnon, sociologue québécoise s'intéressant aux enjeux du syndicalisme contemporain, le rapport au politique du syndicalisme se

définit comme l'action de « situer le syndicalisme par rapport à ces autres acteurs politiques que sont l'État et les divers groupes de pression²». Cette compréhension du rapport au politique met l'accent sur l'aspect éminemment relationnel.

Pour Jacques Rouillard, historien québécois spécialiste du syndicalisme, le rapport au politique du syndicalisme se comprend comme « l'ensemble des comportements (attitudes et actions) des organisations syndicales au niveau du système politique³ ». Ici, le rapport au politique se comprend comme une finalité politique et institutionnelle que visent ces relations sociales.

La jonction de ces deux définitions nous mène à saisir le rapport au politique comme étant les relations existantes entre le mouvement syndical et les acteurs sociaux qui ont pour but de faire valoir dans la sphère publique et politique les projets politiques, institutionnels et régulationnels du mouvement syndical. Ce rapport est compris comme étant la capacité et la manière dont les organisations syndicales participent au politique comme structure du domaine public et sociétal.

Pour ce mémoire, ce rapport du syndicalisme nord-américain au politique s'exprime au travers trois rapports sous-jacents :

- 1) Le rapport à l'État (rapport institutionnel),
- 2) Le rapport au capital (rapport économique et gestionnaire)
- 3) Le rapport à la société civile (rapport sociétal et contextuel).

²Mona-Josée Gagnon, 1994. Le syndicalisme, État des lieux et enjeux, version électronique http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/syndicalisme_etat_enjeux/syndic

³ Jacques Rouillard, L'expérience syndicale au Québec, ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique, Montréal, VLB éditeur, p.17

C'est la conjugaison de ces rapports et la structuration des liens entre le mouvement syndical et l'État, le capital ou la société civile qui nous permettront de décrire les modalités de la composition du rapport au politique.

Ces trois acteurs clés influencent ou exposent tous à leur manière une réalité des transformations liées à l'univers du travail et par le fait même des transformations reliées au mouvement syndical.

Tout d'abord, l'existence politique des mouvements syndicaux présuppose d'emblée une relation avec le capital — la structuration d'un modèle économique qui organise le travail. Pour Jean-Marc Piotte, les syndicats occupent une double et contradictoire fonction dans la société. D'une part, ils servent à défendre les intérêts économiques des travailleurs contre le système capitaliste (syndicalisme de combat). D'autre part, ils servent à intégrer à ce même système les travailleurs (syndicalisme de partenariat). Ces fonctions contradictoires, constitutives de la nature même du syndicalisme nord-américain suivent les stades de développement du capitalisme. Selon le modèle de reproduction du capital, l'une ou l'autre ou un modèle d'équilibre des fonctions s'imposera (Piotte. 1998). Les fluctuations du rapport travail-capital deviennent un point explicatif et central de la nature de la pratique politique du mouvement syndical.

Ensuite, l'État est un acteur important dans la détermination des relations de travail, car ce dernier impose, sous l'organisation du travail fordiste, un cadre légal et formel permettant ainsi une reconnaissance juridique et politique du mouvement syndical nord-américain — la médiation du cadre juridico-politique par l'État est encore à ce jour le modèle reconnu.

Finalement, nous utilisons la définition donnée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) afin de décrire la **société civile** comme étant une maquette contextuelle des interactions sociales :

[la société civile est]le lieu d'expression et d'interaction des acteurs sociaux (acteurs dominants et acteurs dominés) au sein de groupes, d'organisation, de mouvements sociaux qui manifestent leur identité, leurs besoins, défendent leurs valeurs, leurs intérêts dans des rapports plus ou moins solidaires et conflictuels. Les rapports entre les acteurs sociaux peuvent être plus ou moins institutionnalisés, régis par des droits et des lois⁴.

La société civile se distingue de l'unique sphère de la politique institutionnelle et s'apparente à la mise en contexte historique des tensions et conflits sociaux portés par les acteurs.

Bref, ces trois composantes couvrent un spectre assez large pour évaluer la complexité et l'évolution du rapport du syndicalisme au politique. Les relations entretenues entre ces acteurs et le syndicalisme nous permettront de saisir les transformations du rapport au politique.

1.2.2 Hannah Arendt et l'action politique

Dans un deuxième temps, pour saisir la conception du rapport au politique, nous empruntons à la philosophie politique d'Hannah Arendt la définition de la politique et de la liberté comme forme de l'action.

Hannah Arendt, dans l'essai Qu'est-ce que la liberté?, tiré de l'ouvrage La crise de la culture, défend que la liberté est la capacité du pouvoir d'action dans le domaine politique qui doit apparaître comme le commencement d'une humanité (ou d'un évènement historique) s'accomplissant avec d'autres humanités. Elle défend ainsi « que la raison d'être de la politique est la liberté et que cette liberté est essentiellement expérimentée dans l'action⁵. »

Selon Arendt, l'espace politique est le lieu privilégié où l'être humain peut par l'action et le *pouvoir d'agir* atteindre la liberté. L'action libre se comprend alors

⁴Confédération des syndicats nationaux, Faire progresser la démocratie, document de réflexion,

⁵Hannah Arendt, 1972. La crise de la culture. Paris, éditions Gallimard, p.196

comme une force du pouvoir qui libère l'humain de la sphère de la nécessité, de la sécurité familiale, pour lui permettre de participer à un commencement nouveau. L'action libre, dans la sphère publique, transcende toute forme d'individualité et trouve sa source dans un principe éthique, moral et universel. C'est dans le processus d'exécution de l'action, dans lequel apparaît et se comprend le principe, qui permet l'expérimentation de la liberté. Cette expérience d'apparaître dans le monde devant une pluralité rend alors, pour Arendt, l'action comme moteur inhérent à la liberté qui se comprend par son inscription dans la sphère politique et collective.

La politique est donc un espace produit par les actions libres, mais qui en retour est indispensable pour l'apparition de l'action et de la liberté. La « fin ou la raison d'être [de la politique] serait d'établir et de conserver dans l'existence un espace où la liberté comme virtuosité puisse apparaître. »

Certes, cette définition du rapport au politique comme expérience de la pluralité renvoie également à un rapport relationnel. Toutefois, cette définition ajoute un élément important, soit la capacité d'action. Effectivement, le rapport au politique est perçu, chez Arendt, comme étant la capacité, pour un groupe ou un collectif donné, de transformation sociale et d'inscription citoyenne dans l'espace public et politique. La relation politique doit entretenir une orientation et une visée qui sont publiques et non intimes ou individuelles. Cette relation doit conduire à l'obtention d'une liberté collective, soit la participation à espace politique. L'élément acteur de transformation sociale sera alors un élément à considérer dans l'analyse de notre rapport au politique du syndicalisme. Il devient ici un déterminant dans la manière dont nous concevons le mouvement syndical.

Bref, pour ce mémoire, nous délimitons le rapport au politique du syndicalisme nordaméricain par les relations que ce dernier entretient avec les acteurs ciblés que sont l'État, le capital et la société civile. De plus, comme nous l'exposons dans la prochaine section, la question de la relation au politique du syndicalisme fait référence à la capacité d'apparaître publiquement dans la sphère politique dans le but d'une transformation sociale visant la pluralité et la citoyenneté. Cette définition arendtienne de la politique est celle qui exprime le mieux les prémisses de notre analyse, soit une critique des formes contemporaines de l'action du mouvement syndical — soit une action politique axée sur l'intégration au système économique et non plus sur sa contestation (voir la section 1.3.3, Un syndicalisme de transformation sociale, le rapport au politique comme illustration de la crise du syndicalisme nord-américain).

1.3 Le rapport au politique comme illustration de la crise du syndicalisme nordaméricain

Deux constats sont partagés dans la littérature contemporaine sur le syndicalisme nord-américain :

- 1- Le syndicalisme nord-américain est en crise de représentation politique et sociale;
- 2- Les nouvelles formes du travail entraînent une redéfinition du rôle des syndicats.

De ces constats, des tendances diverses se dessinent pour expliquer la crise, voire la perte de sens d'un tel mouvement social dans notre société contemporaine en pleines mutations de flexibilité. Pour être en mesure de saisir le pourquoi et l'importance de la question du rapport au politique du mouvement syndical contemporain nord-américain et d'y comprendre comment ce concept est un bon illustrateur de la crise contemporaine dans laquelle se trouve ce mouvement syndical, nous exprimons ici des propositions théoriques de recherche qui exposent des pistes de réflexion différentes sur le syndicalisme contemporain. Nous voulons présenter en quoi la vision d'un syndicalisme de transformation sociale ou de syndicalisme de combat sera la vision défendue tout au long de ce mémoire, à savoir un syndicalisme qui s'ancre dans une définition politique de ses modalités d'action— reprenant ici la

vision arendtienne de l'action politique. Nous démontrons ainsi l'importance d'une analyse par le rapport au politique du mouvement syndical contemporain.

1.3.1 Le syndicalisme — un mouvement désuet

Un courant de pensée porté par une droite économique ou populiste — prenons en exemple certains chercheurs de l'Institut économique de Montréal ou du Réseau Liberté Québec — énonce que les syndicats représentent un facteur de rigidité, voire un frein au progrès économique des sociétés occidentales contemporaines. Le dernier livre d'Éric Duhaime, Libérez-nous des syndicats!, est très révélateur de cette thématique.

Cette vision politique croit que les syndicats ralentissent, entre autres, l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les milieux de travail. Les syndicats sont considérés comme étant un « effet contre-productif » à l'avancement social et à l'investissement étranger. Les syndicats ne seraient plus en mesure d'assurer la régulation locale des conditions de travail dans le contexte d'un capitalisme financier et d'une économie mondialisée. Les nouvelles figures internationales du travail créent un déséquilibre beaucoup trop marqué entre, d'un côté, les employeurs internationaux, les corporations et le monde de la finance et, de l'autre, les syndicats locaux. Ce discours propose ainsi l'émancipation des travailleurs de la structure syndicale, de la solidarité d'un collectif salarié comme la clé d'une mobilité et d'une réussite économique personnelle. À cet égard, Norma Kozhaya, économiste à l'Institut économique de Montréal, énonce

qu'une forte présence syndicale n'est pas nécessairement un atout pour les travailleurs dans leur ensemble ni pour l'économie en général puisqu'elle s'accompagne de

niveaux d'emploi et d'investissement réduits. Toute rigidité du marché du travail peut entraîner des effets négatifs sur l'emploi.⁶

Bref, ces auteurs expriment ainsi ouvertement l'inutilité des syndicats à l'ère contemporaine. Les syndicats seraient néfastes autant pour les travailleurs que pour l'économie.

Toutefois, cette vision reste assez marginale dans le monde scientifique, mais elle est somme toute assez présente dans la rhétorique politique néolibérale. Cette position idéologique cherche à légitimer les restructurations de l'action politique néolibérale et le contexte contemporain des politiques d'austérité, venant du même coup favoriser la maximisation des libertés d'entreprise et remettre en question la pertinence des mouvements syndical et collectif. Cette vision du syndicalisme amène certes une réflexion sur les enjeux qui influencent le mouvement syndical (univers de la flexibilité du travail contemporain). Toutefois, cette conception nie totalement une vision politique de l'acteur syndical et en vient à énoncer sa fin comme ultime proposition pour favoriser la croissance et la prospérité économique de la société et des travailleurs. Cette posture théorique sera rejetée comme schème explicatif pour ce mémoire, car elle refuse toute idée d'une compréhension politique du syndicalisme et n'y voit en cet acteur aucun moteur de transformation sociale, mais y voit qu'un obstacle structurel à l'intégration des travailleurs au système économique.

1.3.2 Le syndicalisme nord-américain — outil de partenariat et concertation

La majorité des études réalisées au Québec sur les transformations du syndicalisme nord-américain contemporain s'inscrivent sous l'approche stratégique des relations industrielles (Bélanger et coll., 1994; Grant et coll., 1997; Grant, 1996). Cette école

⁷ Prenons à titre d'exemple, les politiques fédérales ou les projets de loi du gouvernement conservateur (2014) ou les politiques du *Right to work* aux États-Unis.

⁶ Norma Kozhaya, 2005. "Les effets de la forte présence syndicale au Québec" Montréal, Institut économique de Montréal, Les notes économiques, septembre, p.1-4 http://www.iedm.org/files/sept05_fr.pdf

de pensée cherche les meilleures avenues possible pour l'adaptation des syndicats au sortir du fordisme — période qui déstabilise le compromis et le pacte social partenarial existant entre le travail, l'État et le capital, soit l'âge d'or de la concertation entre le mouvement syndical et la politique institutionnelle. Cette approche examine donc des pistes d'analyse et de compréhension pour le renouvellement de l'action syndicale.

Pour cette école de pensée, le mouvement syndical nord-américain entre dans un nouveau paradigme d'action au tournant des années 1980. La crise du modèle de l'organisation du travail fordiste bouleverse la structure et l'encadrement qui favorisaient la participation du mouvement syndical à la politique institutionnelle. Paul-André Lapointe, professeur au département des relations industrielles de l'Université de Montréal, explique que les innovations organisationnelles du travail, imposées par le néolibéralisme, sont dorénavant

considérées comme étant insérées dans un nouveau paradigme technico-productif conjuguant informatisation de la production, réduction des inventaires, flexibilité, qualité, différenciation des produits et réduction des divers temps de cycle (Coriat 1997). Inspiré des principes de la production allégée, ce paradigme entraîne globalement une requalification du travail et exige une participation accrue des salariés (Macduffie et Krafcik 1992).⁸

Cette participation accrue des salariés aux nouvelles formes de gestion et d'organisation du travail sera alors un des enjeux principaux étudiés par les relations industrielles : quelle serait la forme de cette participation? Est-ce que cette forme de participation pourrait permettre une implication aussi concertée que celle sous l'organisation fordiste? Quelles seraient les conditions de la participation des syndicats à cette nouvelle gestion? Quelles seraient les possibles tensions qui pourraient émerger de cette nouvelle forme de participation gestionnaire? (Well 1993; Bourque 1999; Lapointe et Bélanger 1996; Lapointe 1998)

⁸Paul-André Lapointe, 2001. Partenariat avec ou sans démocratie, dans Relations industrielles, vol.56, numéro 2, pp.245

Les conclusions généralement admises sont que « la survie des syndicats passe inévitablement par le développement de partenariats entre les employeurs et les syndicats⁹ », donc par une nouvelle forme de pacte et de compromis social.À cet égard, Paul-André Lapointe mentionne qu'

en réponse à ces questions, nombre d'auteurs ont avancé l'existence d'un nouveau modèle partenarial qui conjuguerait requalification, autonomie accrue et participation dans des formes collectives de travail (équipes et groupes d'amélioration de la qualité) avec un élargissement du rôle du syndicalisme, sa participation à la gestion et un accroissement de la coopération patronale-syndicale (Verma et Cutcher-Gershenfeld 1993; Kochan et Osterman 1994; Bélanger et Lévesque 1994)¹⁰.

Ainsi, les comportements gestionnaires adoptés par les acteurs syndicaux ne sont pas remis en cause dans cette position stratégique des études des relations industrielles.

À l'instar de David Camfield, théoricien de l'action syndicale contemporaine, qui relate que ce genre de syndicalisme « basically accepts existing social relations, has a narrow focus on collective barganing, usually adopts a cooperative concessionary approach with employers 11 », nous croyons que cette approche analytique limite l'action syndicale à des rôles de partenariat — ceux de son institutionnalisation qui a du coup déconflictualisé et dépolitisé le mouvement syndical nord-américain — nous y reviendrons dans les prochains chapitres!

Certes, cette approche théorique rend compte des transformations sociopolitiques du syndicalisme contemporain. Toutefois, le caractère de confrontation du syndicalisme en vient à être dévalorisé au profit de la concertation; le caractère de régulateur économique du syndicalisme supplante la fonction politique : « le courant québécois des relations industrielles est globalement en faveur d'un syndicalisme de

⁹Christian Lévesque, Urwana Coiquaud et Lucie Morissette, 2007, "Les syndicats et la mondialisation" dans Jean-Pierre Dupuis (dir.), Sociologie de l'entreprise, Montréal, éditions Pierre Frigon, p.186 ¹⁰Paul-André Lapointe, 2001, *op.cit*, p.246

¹¹David Camfield, 2007. Renewal in Canadian Public Sector Unions, neoliberalism and union praxis IN Relations industrielles/ Industrial relations, vol.62 no2, p.285

concertation et de coopération. ¹² » Cette position donne, au mouvement syndical, une épistémologie gestionnaire ancrée dans un unique dialogue relevant de la sphère des relations du travail et y évacue de ses fonctions tout rôle d'acteur de transformations sociales et politiques. Ces postures explicatives manquent de distance critique rendant normale, voire inévitable, la dépolitisation du mouvement syndical nord-américain.

1.3.3 Un syndicalisme de transformation sociale — le rapport au politique comme illustration de la crise du syndicalisme nord-américain

C'est par la proposition théorique de recherche d'un syndicalisme de transformation sociale, également qualifié de syndicalisme de combat, que nous désirons saisir l'ampleur du rapport au politique comme concept déterminant de la crise contemporaine de la représentation du mouvement syndical nord-américain.

D'une manière assez générale, le syndicalisme de combat valorise la lutte des classes, les actions directes, les grèves, les revendications contestataires sociales et citoyennes ainsi que la construction d'un rapport de force sur le long terme (Piotte, 1998). Cette vision pose le syndicalisme comme force sociale visant à améliorer le sort de la majeure partie de la population — les syndiqués et les citoyens. David Camfield parle du syndicalisme de combat comme d'un syndicalisme de transformation sociale (social movement unionism): « Their stractegic goal is to build abroad social movement of unions and community-based organizations to change society ¹³». Cet objectif de défense collective des droits sociaux influence la vision et la compréhension de ce qu'est l'acteur syndical, soit un acteur politique qui vise les transformations sociales dans le sens du bien-être collectif— rejoignant ainsi la vision politique d'Hannah Arendt telle que décrite ci-haut. Le mouvement syndical se situe

Noémie Delisle. 2010. Les conflits du travail à l'ère postfordiste. Éléments pour un renouvellement théorique de l'étude des conflits du travail, mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM p.87

¹³David Camfield, 2007. Renewal in Canadian Public Sector Unions, neoliberalism and union praxis IN Relations industrielles/ Industrial relations, vol.62 no2, p.287

dans le champ politique et non seulement dans celui d'une intégration économique. L'organisation et les modalités d'action du mouvement syndical qui sont uniquement orientées vers une forme de compromis ou de partenariat avec le patronat ou l'employeur sont ainsi critiquées.

Le syndicalisme nord-américain de combat ou de transformation sociale devient de plus en plus difficile à faire vivre ou à en voir une réalité empirique. En effet, pour certains auteurs (Piotte, 1998; Gagnon, 1991,1998; Rouillard, 2011; Pinard, 2008; Denis, 1991; Boltanski, 2011; Camfield, 2007), le mouvement syndical nord-américain institutionnalisé (ex : AFL-CIO, CTC, CSN, FTQ, etc.) au début des années 1980, change et modifie leurs discours, leurs actions, leurs revendications et leurs stratégies politiques. Comme le mentionne Jacques Rouillard:

Le syndicalisme québécois [et nord-américain] est entré dans une phase de contraction à partir du début des années 1980. Dans l'entreprise, il a du mal à assurer la protection de ses membres, et son influence sociale s'est érodée aussi bien auprès des gouvernements que dans l'opinion publique.

Pour analyser ces transformations et cette crise de représentation politique et sociale du syndicalisme nord-américain, ces auteurs adoptent des positions théoriques et épistémologiques qui reposent sur une analyse interprétative des transformations de la modernité — transformation de l'État, émergence du néolibéralisme..

Le mouvement syndical est présenté comme un acteur politique qui participe à une mouvance historique du néolibéralisme et qui est confronté aux transformations économiques, politiques et sociales contemporaines. Ces auteurs posent, alors, un regard sociohistorique critique sur les dérives actuelles de la fonction politique du syndicalisme contemporain. Pour comprendre les transformations de paradigme ou l'inertie de l'action du mouvement syndical nord-américain, il faut alors reconstruire, de manière sociohistorique, les transformations du rapport du mouvement syndical nord-américain au politique, soit le lien entre le mouvement syndical nord-américain et les facteurs de transformations socio-économiques macrosociologiques.

Bref, la compréhension du syndicalisme comme acteur de transformation sociale vise à saisir les fondements de la crise de représentation sociale du syndicalisme par le biais de son action politique. Cette vision du syndicalisme permet également d'avoir une compréhension qui situe les enjeux politiques en dehors d'un cadre strict des relations de travail. Le syndicalisme est perçu comme un mouvement social qui est en mouvance et en relation avec des acteurs de la société et ayant comme finalité son amélioration (Crevier, Forcier et Trépanier, 2015).

C'est à la lumière de cette définition d'un syndicalisme de transformation sociale et de combat que nous désirons inscrire notre vision du syndicalisme et de son rapport au politique.

1.4 Hypothèses de recherche

Comme mentionné précédemment, le rapport au politique du syndicalisme nord-américain contemporain est confronté à une crise historique de représentation politique et sociale — un changement de paradigme dans ses modalités d'action et de représentation politique. Nous avançons l'hypothèse que les transformations contemporaines socio-économiques imposent et structurent une forme de rigidité des modalités d'action du mouvement syndical nord-américain. Le néolibéralisme et ses modalités, soit le capitalisme financier, l'État gestionnaire ainsi que le travail et l'organisation du travail flexibles, imposent un cadre rigide à l'action politique syndicale. Autrement dit, le mouvement syndical nord-américain se détache de ses formes d'action politique traditionnelles et se cantonnent dans une vision stricte de régulation des relations de travail au détriment d'un syndicalisme de transformation sociale et politique. Le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain est décalé de la réalité économique et sociale contemporaine — c'est-à-dire que le rapport au politique se trouve figé dans des formes de configuration fordiste du travail (rapport tripartite travail-État-capital).

Nous voulons démontrer que le mouvement syndical nord-américain, sous les formes d'organisation collective du travail fordiste et tayloriste — voir Chapitre III: Le taylorisme, le fordisme et l'institutionnalisation du syndicalisme; le rapport au politique entre mouvement social et institution — s'adapte difficilement à la réalité contemporaine de flexibilités du travail, de la main-d'œuvre et des capitaux exerçant une tendance lourde à l'individualisation du rapport salarial. En effet, le capitalisme financier et le travail flexible correspondent à un mode différent de régulation sociétale et économique en favorisant l'éclatement des statuts du travail et de ce fait déstabilisent le rapport institutionnel dans lequel s'inscrit le mouvement syndical nord-américain — voir Chapitre IV: Les transformations contemporaines du travail; la rigidité des formes d'action. C'est spécifiquement cette tension que nous cherchons à mettre en lumière par l'approche sociohistorique et macrosociologique des transformations du travail. C'est par l'exposition de l'influence des facteurs exogènes au mouvement syndical que nous cherchons à rendre compte du rapport du syndicalisme nord-américain au politique : de ses modalités d'action et d'interaction avec l'État, le capital et la société civile.

1.5 Pistes de recherche

Historiquement, le rapport au politique du mouvement syndical et ouvrier nordaméricain a pris diverses formes. Au XIXe siècle, le mouvement ouvrier consolide son rapport au politique par des revendications entièrement empreignent des tensions de classes émergentes de la société civile. Ce rapport en était un de contestation et de confrontation qui avait pour but ultime la transformation politique et sociétale, plus spécifiquement pour la reconnaissance formelle et politique des droits de la citoyenneté de la classe ouvrière.

Au XXe siècle, le rapport du syndicalisme nord-américain au politique sera grandement marqué par l'institutionnalisation du mouvement syndical. C'est par

l'adoption du Wagner Act (1935) ¹⁴ qu'un encadrement juridique a permis la reconnaissance et la délimitation légale et nationale du syndicalisme états-unien et plus généralement nord-américain ¹⁵. En raison de cette institutionnalisation, le syndicalisme deviendra un acteur politique formel et institutionnel.

La reconnaissance du syndicalisme comme segment fonctionnel de la société (de sa dimension organisationnelle) a été qualifiée d'institutionnalisation des relations de travail au sens où elles sont prises en charge par une structure de médiation qui leur donne une dimension publique : les rapports et les conflits de travail sont soumis à un encadrement juridique ne sont plus affaire privée entre patron et travailleurs¹⁶.

Le rapport du syndicalisme au politique est dorénavant dirigé vers un rapport dialoguiste avec l'État-providence, qui devient ici le médiateur et le nouvel acteur administratif entre le travail et le capital. Cette définition du rapport du syndicalisme au politique est portée par le capitalisme industriel et marquée par les modes de régulation tayloriste et fordiste propulsés par l'État-providence. Ce dernier se positionne dorénavant comme garant de la structuration juridico-politique des relations du travail, liant de ce fait le capital et le travail autour d'un pacte social, le compromis fordiste. C'est dans ce contexte qu'a pu être consolidé le rapport du syndicalisme nord-américain à la politique institutionnelle.

Les nouveaux contextes social et économique mondiaux obligent le syndicalisme nord-américain à repenser et à redéfinir ces modalités d'action politique envers ces acteurs clés. En effet, trois phénomènes structurels et conjoncturels, soit l'émergence d'un capitalisme financier, la transformation du rôle de l'État et les mutations de l'organisation du travail, façonnent un nouveau paysage d'action pour le syndicalisme. Nous suggérons alors que le rapport au politique tend à prendre de

¹⁶ Rolande Pinard, 2008. La révolution du travail, de l'artisan au manager, édition liber. p.229

¹⁴ Les gouvernements du Canada et du Québec légifèrent en ce sens en 1944. Le Canada adopta la loi C.P. 1003 et le Québec la loi sur les relations ouvrières. Ces politiques, calquées sur le *Wagner Act*, auront le même impact sur l'univers syndical.

Nous incluons ici dans cette définition les syndicats qui ont participé à cette forme d'institutionnalisation suivant le modèle wagnérien (AFL-CIO, CTC, CSN, FTQ, etc.). Nous excluons de cette démonstration les syndicats non-institutionnalisés (IWW).

nouvelles figures en confirmant son rôle gestionnaire des relations de travail — marquée par l'idéologie néolibérale — et en renonçant aux objectifs de transformation de la société et de l'économie politique (Chapitre IV: Les transformations contemporaines du travail; La rigidité des formes d'action).

1.6 Méthodologie de la recherche

Nous présentons succinctement dans cette section, les modèles d'analyse et de recherche documentaire que nous adoptons pour la compréhension du rapport du syndicalisme nord-américain au politique.

1.6.1 Approches sociohistorique et macrosociologique

Pour mettre en relief les configurations contemporaines du rapport au politique, notre méthode de recherche relève d'une approche interprétative sociohistorique. Comme le mentionne Mona-Josée Gagnon :

[la] reconstruction théorique [sociohistorique]des fondements traditionnels de la pratique syndicale. [...] amène à mettre en relief les contradictions et hiatus immanents aux pratiques syndicales « modernes » lorsqu'on les met en rapport avec les fondements traditionnels de la pratique syndicale¹⁷.

Ce mémoire étudie synthétiquement l'évolution sociohistorique des formes d'organisation et de production du travail comme résultantes des rôles, des structures et des modalités de la relation et des positions politiques de l'État et de l'idéologie du capital. Comme le mentionne Yves Bonny, cette méthode d'analyse

renvoie directement à la mise en œuvre de la méthode typologique dans une perspective phénoménologique et herméneutique. Il s'agit de reconstituer la logique qui préside à la structuration des rapports sociaux [contemporains] afin de comprendre

-

¹⁷Mona-Josée Gagnon, 1998, « La modernisation du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative » dans la revue Sociologie et sociétés, vol. XXX, n° 2, automne 1998, Département de sociologie, Université de Montréal, édition électronique : <a href="http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/modernisation_syndicalisme/modernis

aussi bien la portée des phénomènes rencontrés que les logiques d'action dans lesquelles s'engagent les acteurs¹⁸.

Ce détour historique servira à mettre en lumière l'évolution et les transformations des éléments exogènes au syndicalisme nord-américain qui ont des incidences sur son rapport au politique.

L'approche macrosociologique utilisée pour comprendre le syndicalisme nord-américain est justifiée par le fait que le mouvement syndical nord-américain a en commun le socle organisationnel du Wagner Act (voir 1.6.4 Un regard sur le syndicalisme nord-américain et la particularité états-unienne). Même si le modèle syndical wagnérien s'est renforcé historiquement bien davantage au Canada et au Québec depuis 1944, alors même qu'aux États-Unis ses principes de base ont subi de sérieuses remises en question depuis les années 1960, nous jugeons quand même qu'une analyse macrosociologique du contexte nord-américain sera révélatrice des tendances globales vécues par le « mouvement » dit syndical. Effectivement, il faut comprendre que c'est en regard de cette approche que nous considérons le mouvement syndical comme un mouvement ou une force collective en action et non comme un acteur individuel — une centrale ou une organisation syndicale. Le mouvement syndical nord-américain se présente comme un acteur collectif de la société civile.

Bref, par cette approche macrosociologique, nous cherchons à identifier les tendances sociétales qui influencent le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain. Nous voulons faire une analyse des facteurs exogènes au mouvement syndical afin d'y observer les mouvances politiques et sociales qui mettent à mal les formes d'action du mouvement syndical nord-américain. Nous voulons saisir les

¹⁸ Yves Bonny,2002. «Introduction. Michel Freitag ou la sociologie dans le monde» dans Michel Freitag, L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité, éditions Les Presses de l'Université Laval, Québec p.33

forces que les facteurs exogènes empreignent sur l'organisation collective du mouvement syndical nord-américain.

1.6.2 Recherche documentaire

L'analyse documentaire des transformations de l'organisation du travail permet de comprendre l'évolution du rapport au politique du syndicalisme nord-américain. Nous nous basons principalement sur des théoriciens qui ont une compréhension du syndicalisme comme acteur de transformation sociale afin d'expliciter les relations entre le mouvement syndical nord-américain et l'action politique —son rapport au politique. Notre proposition de recherche repose sur les trois éléments de définition du rapport au politique, éléments qui sont inter-reliés et nécessaires à la compréhension des transformations des lieux du travail et de ce fait des modalités d'action du mouvement syndical : le rapport à l'État, au capital et à la société civile.

Trois périodes particulières seront abordées pour rendre compte de ces transformations et de ces relations. Chacune des périodes historiques représente un chapitre de ce mémoire :

- 1) La Révolution industrielle, le mouvement ouvrier et son rapport au politique la conflictualité émergente entre le travail et le capital (Chapitre II);
- 2) Le taylorisme, le fordisme et l'institutionnalisation du syndicalisme wagnérien le rapport au politique entre mouvement social et institution (Chapitre III);
- 3) Les transformations contemporaines du travail la rigidité des formes d'action (Chapitre IV).

Pour chacune de ces périodes données, une analyse des transformations des modalités d'organisation du travail sera effectuée. Ces dernières phases jouent un rôle central dans les formes d'organisation des mouvements syndicaux nord-américains. Ainsi,

nous cherchons à saisir les rôles et les fonctions de l'État, du capital et de la société civile dans l'émergence de ces nouvelles organisations du travail qui modèlent l'ensemble de la structure syndicale. Une mise en relief de ces trois relations, nous permet à la fin de chaque chapitre de tracer un portrait idéal-typique d'un rapport au politique du mouvement syndical nord-américain correspondant ainsi à une organisation du travail particulière. La finalité de notre démarche scientifique est de construire une esquisse typologique du rapport au politique du syndicalisme nord-américain. À l'instar de Coriat, nous comprenons que la méthodologie par idéaux-types comprend « la mise en évidence de formes types, ou de tendances [...]En cela [nous nous efforcerons] de rester fidèle à la méthode qui procède par faits stylisés, n'ignorant aucunement que suivant les périodes, les pays ou les branches, ces formes types revêtent des caractères chaque fois singuliers 19». Cette démonstration idéale-typique servira de cadre de référence permettant d'expliciter l'ampleur historique des transformations, voire de la stagnation contemporaine, du rapport au politique du syndicalisme nord-américain.

1.6.3 Particularités de la conceptualisation du mouvement ouvrier

Dans le chapitre II « La Révolution industrielle, le mouvement ouvrier et son rapport au politique – la conflictualité émergente entre le travail et le capital », nous présentons le mouvement ouvrier comme le prédécesseur du mouvement syndical institutionnalisé ²⁰. Le mouvement ouvrier est perçu comme l'avant-garde du mouvement syndical. La compréhension de son rapport au politique devient ici d'une grande importance pour appréhender les possibles dérives ou transformations de ce

¹⁹ Benjamin Coriat, 1994. 1979. L'atelier et le chronomètre essai sur le taylorisme, le fordisme. Paris, édition C.Bourgois,,p.V

²⁰ Le mouvement ouvrier présente historiquement, dans certains cas, plus que le simple prédécesseur du mouvement syndical institutionnalisé. Dans plusieurs cas historiques, le mouvement ouvrier est un mouvement en soi qui perdure malgré l'institutionnalisation de certains syndicats locaux. Toutefois, pour démontrer les vases communicants qui existent entre ces deux identités collectives et pour saisir les assisses organisationnelles de la constitution d'un rapport de force contre le capital, nous présentons de manière générale le mouvement ouvrier comme premier pôle d'organisation et de prise de conscience collective du mouvement syndical institutionnalisé (comme une avant-garde).

rapport. Dans ce deuxième chapitre, le mouvement ouvrier sera vu d'une manière transculturelle. Nous nous expliquons. Sans y enlever tout ancrage empirique d'un lieu national, le mouvement ouvrier sera davantage perçu comme un mouvement en réaction au nouveau système d'organisation du travail en émergence, soit le capitalisme industriel. La consolidation du mouvement ouvrier se constitue différemment selon les entités et les législations nationales — nous y reviendrons dans le texte — toutefois, les faits importants qui sont à mettre en relief sont davantage la réponse du rapport au politique du mouvement ouvrier face aux nouvelles modalités du capitalisme industriel. Ce sont ces qualités communes de la constitution de ce mouvement ouvrier qui devient la similitude entre ces contextes et imprègnent l'identité du mouvement ouvrier dans tous les pays industrialisés, dont le syndicalisme nord-américain.

1.6.4 Un regard sur le syndicalisme nord-américain et la particularité états-unienne

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous attardons au modèle du syndicalisme nord-américain. Par nord-américain, nous incluons les modèles des organisations syndicales états-uniennes (AFL-CIO), canadiennes (CTC) et québécoises (FTQ, CSN, CSQ) institutionnalisées²¹. Effectivement, tous trois modèles législatifs sont orientés ou ont comme point de référence le modèle états-unien — le modèle wagnérien. Avec des particularités propres à chaque contexte, certes, les grandes observations de la composition du rapport au politique de ces trois espaces nationaux peuvent, dans une mesure idéal-typique, répondent de l'analyse sociohistorique que nous proposons.

Plus spécifiquement, pour augmenter l'apport d'une illustration empirique des transformations du rapport au politique, nous citons, en exemple, le contexte états-unien, et ce pour exprimer le moment d'institutionnalisation du mouvement syndical

-

²¹ Nous excluons de la démonstration les organisations syndicales qui sortent de ce cadre légal, comme par exemple le *Industrial Workers of the World* (IWW).

(Chapitre II: Le taylorisme, le fordisme et l'institutionnalisation du syndicalisme wagnérien — le rapport au politique entre mouvement social et institution). Ce choix s'explique par le fait que le modèle américain wagnérien est le modèle qui influencera les législations canadiennes. De plus, c'est aux États-Unis qu'émergeront les modèles d'organisation du travail fordiste et tayloriste — organisations du travail qui sont venues structurer ce modèle wagnérien. Le modèle wagnérien se comprend comme une initiative de pacification des relations entre le patronat et les travailleurs limitant le champ d'action de l'acteur syndical au lieu de l'entreprise venant dépolitiser la conflictualité du mouvement syndical.

La législation américaine a été l'avant-garde dans l'institutionnalisation du syndicalisme nord-américain et a influencé grandement les législations canadiennes et québécoise — en fait ces deux dernières ont calqué le modèle wagnérien américain. Sans toutefois vouloir faire une étude de cas poussée du modèle états-unien, c'est ce contexte qui sera cité en exemple dans notre mémoire afin d'illustrer empiriquement l'institutionnalisation du mouvement syndical nord-américain. Gardons à l'esprit que l'objectif de ce mémoire est de cerner les transformations du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain institutionnalisé sous le modèle wagnérien.

Bref, la méthodologie documentaire sociohistorique et macrosociologique permet de saisir les compositions du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain, compris comme acteur collectif. Cette démarche méthodologique dévoilera la rigidité des formes de l'action du mouvement syndical nord-américain pouvant être comprise comme la résultante d'un contexte néolibéral.

1.7 Les pertinences sociale et scientifique

La pertinence sociale d'un tel projet de recherche est de rendre compte d'une explication historique et macrosociologique permettant de comprendre les crises sociale et politique contemporaines auxquelles sont confrontées les organisations

syndicales nord-américaines. Notre recherche ne prétend pas expliquer l'entièreté du phénomène actuel²², mais elle propose de cerner l'un de ces principaux enjeux, soit la crise de la représentation du rapport des organisations syndicales au politique, et ce par une analyse des facteurs exogènes qui influencent grandement la capacité d'action et de représentation du mouvement syndical.

La pertinence scientifique de cette recherche est de faire un portrait théorique, un cadre d'analyse critique, des transformations du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain contemporain. Peu d'études sociologiques ont été effectuées pour rendre compte de cette réalité contemporaine. En effet, il y a un manque dans la littérature scientifique sur cette thématique. Notre proposition de recherche permet de cibler et de mettre en commun les propositions et les idées des auteurs qui se sont intéressés à ces questions.

Pour ne citer que quelques exemples. Certains auteurs, Jacques Rouillard et Serge Denis par exemple, y vont d'une analyse historique du syndicalisme et frôlent la question du rapport au politique. Pour Jean-Marc Piotte, le syndicalisme est analysé avec la lunette économique: le syndicalisme comme acteur de régulation ou de contestation du système économique capitaliste. La majorité des études réalisées au Québec sur les transformations du syndicalisme contemporain s'inscrivent dans la perspective stratégique des relations industrielles ²³. Cette perspective rend effectivement compte des transformations sociopolitiques du syndicalisme contemporain. Toutefois, ses conclusions sont trop normatives et le caractère de confrontation du syndicalisme en vient à être gommé au profit de la concertation. Finalement, les recherches de Mona-Josée Gagnon sont assez complètes, mais aucune d'elles ne fait le portrait général de la problématique du rapport au politique. Ces

²³ Bélanger et coll., 1994; Grant et coll., 1997; Grant, 1996

²² Les causes internes au mouvement syndical comme élément explicatif de la crise du mouvement syndical ne sont pas pris en considération dans ce mémoire, comme par exemple, la démocratie syndicale, la structure des organisations syndicales, la professionnalisation des experts syndicaux, la judiciarisation des conflits, etc..

recherches sont davantage centrées sur le rapport à l'État. Notre recherche complète alors ce portrait scientifique. La pertinence d'un tel objet d'étude est de saisir le syndicalisme comme un acteur de transformation politique et non pas comme unique acteur de régulation et d'intégration économique — discours souvent utilisé dans la littérature contemporaine.

L'objectif social souhaité est d'ouvrir une possibilité d'échange et de discussion avec les milieux syndical et universitaire. Le moment semble idéal. Effectivement, le mouvement syndical québécois est présentement dans une période de redéfinition de leur agir politique. Nombreuses centrales syndicales, par exemple la Fédération de travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), pour ne nommer que ces dernières, épousent depuis quelques années déjà le concept de renouveau syndical. Nombreuses discussions, colloques, États généraux sont ou seront à l'ordre du jour pour les prochaines années.

Il est alors nécessaire de se pencher sur ces questions et de creuser le fondement de la crise et ne pas tomber dans les explications ou compréhensions qui se basent sur des propositions de formes d'actions esthétiques ou de mobilisation individuelle des membres — discours souvent entendus dans le milieu universitaire, syndical et politique. Les approches sociohistorique et macrosociologique permettent de faire émerger les causes structurelles et historiques d'un tel état de crise et de rigidité du mouvement syndical contemporain pour faire émerger les réels enjeux contemporains et structurels auxquels sont confrontées les organisations syndicales québécoises et nord-américaines : la critique du néolibéralisme.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE, LE MOUVEMENT OUVRIER ET SON RAPPORT AU POLITIQUE

La conflictualité émergente entre le travail et le capital

Ce chapitre fait la démonstration du rapport au politique du mouvement ouvrier présenté comme un acteur de transformation sociale et politique qui émerge d'une société civile en clivages. Le rapport au politique de ce dernier, comme nous le verrons, joint parfaitement, du moins est celle qui s'en approche le plus, la définition de l'action politique telle que définie par Hannah Arendt, soit un acteur de transformation sociale militant pour de meilleures conditions citoyennes pour tous dans le but d'atteindre une vie active, collective, politique, citoyenne et libre.

Pour saisir le sens et la culture du mouvement ouvrier et de son rapport au politique, nous présentons, dans un premier temps, une description sommaire du modèle d'organisation du travail sous l'émergence du capitalisme industriel afin d'y exposer les influences de ce mode d'organisation du travail sur le rapport au politique du mouvement ouvrier. La révolution industrielle comprise comme l'avènement du capitalisme industriel s'exprime en Angleterre, en France et aux États-Unis, par exemple, sous divers visages. Par contre, certaines constantes peuvent être extirpées de ces nombreux exemples particuliers pour en faire un portrait sommaire général.

Nous y verrons qu'un nouveau modèle de régulation des relations de travail engendre de nouveaux types de rapports sociaux entre le travail et le capital² et propose une exigence d'une liberté de marché de travail (Castel, 1995). Ceci augmente la conflictualité politique entre le mouvement ouvrier et le capital, donc polarise les

¹Compris comme l'avant-garde du mouvement syndical - Voir le chapitre 1 - 1.7.3 Particularités de notre conceptualisation du mouvement ouvrier.

²Robert Boyer et Michel Freysssenet, 2000. Les modèles productifs. Paris, éditions La découverte, collection Repères p.4

clivages sociaux entre les ouvriers et les propriétaires. Bref, le rapport au politique du mouvement ouvrier se constitue dans une tension et une conflictualité majeure qui polarisent le travail et capital — les ouvriers et les propriétaires.

2.1 La Révolution industrielle, le capitalisme industriel et l'émergence de nouveaux acteurs politiques

La Révolution industrielle fut l'un des évènements les plus marquants de l'époque contemporaine. Au XIXe siècle, une nouvelle ère économique et politique s'inaugure en Occident chamboulant les formes d'organisation de travail traditionnelles. Selon l'historien Eric J. Hobsbawm, la Révolution industrielle émergea en Angleterre en 1780 et eut des répercussions, de 1830-1850, sur la grande majorité des pays occidentaux :

Elle [Angleterre] était l'atelier de l'univers. La Grande-Bretagne savait, le monde savait que la Révolution industrielle lancée dans leur pays par des marchands et des entrepreneurs dont la seule règle était d'acheter sur les marchés au plus bas prix, pour vendre sans restriction là où les prix étaient les plus hauts. Cette révolution était en train de transformer le monde. Rien ne pouvait s'opposer à elle. Les dieux et les rois du passé étaient impuissants devant les hommes d'affaires et les machines du présent³.

Par cette citation, qui peut sembler naïve ou anodine, Hobsbawm met de l'avant toute la notion de la rupture de sens et de la rupture qualitative qui s'opèrent à cette époque.

En effet, une nouvelle forme de régulation des rapports sociaux et de production s'instaura par la prédominance accordée au marché comme référent global des relations humaines — soit un référent dorénavant quantitatif (travail, temps, loisir, etc.)⁴. En ce sens, l'une des composantes indissociables de la Révolution industrielle est l'avènement d'un nouveau modèle économique de production, soit le capitalisme industriel. Pour Rolande Pinard, reprenant les propos de Marx, le capitalisme industriel est

³Eric J. Hobsbawm, 2002. L'ère des révolutions : 1789-1848, éditions Hachette, collection Pluriel, p. 72

⁴ Marc-André Gauthier (2011), Ellen Meiksins Wood (2009), Eric J. Hobsbawm (1969), Rolande Pinard (2008)

[U]n capitalisme de production et non plus seulement marchand. Le capitalisme industriel correspond à l'introduction de la logique marchande dans la production même, qui devient un moyen d'accumuler du capital, de s'enrichir, plutôt que de satisfaire un besoin.⁵

Par l'internalisation des conditions de production et du travail —introduction de la logique marchande dans la production même — le capitalisme industriel cherche à faire abstraction des limites matérielles de l'échange, soit des valeurs qualitatives des objets. La production capitaliste est pensée et organisée en fonction de critères économiques et non plus sur des qualités professionnelles démontrant ici la rupture avec le modèle d'économie domestique qui permettait à l'artisan de définir son travail en fonction de la tâche accomplie et non uniquement en fonction du temps alloué. S'effectue alors un regroupement physique des artisans ou ouvriers de métier, sous un même lieu, un même toit : la fabrique ou l'usine. Cette manière de penser le travail permet au propriétaire de la force de travail d'assoir une autorité et un contrôle sur les tâches et le temps de travail à l'intérieur d'un lieu particulier et singulier. À cet égard, Hobsbawm expose la difficulté d'adaptation des artisans ou des ouvriers de métier à cette nouvelle structure et organisation physique :

D'abord, la main-d'œuvre tout entière devait apprendre à travailler suivant les normes de l'industrie. C'est-à-dire au rythme d'un labeur quotidien, régulier et ininterrompu, ce qui ressemble en rien aux hauts et bas saisonniers des tâches agricoles ou au travail intermittent de l'artisan indépendant qui règle à volonté ses heures d'activités⁶.

Ainsi, le capitalisme industriel tente de s'émanciper de la vie communautaire et des solidarités locales de production afin d'y inclure en son organisation toute finalité productrice de valeur d'usage (réponse à un besoin) ⁷. À l'instar de Marc-André Gauthier, sociologue, nous pouvons affirmer que « le capitalisme industriel

⁵Rolande Pinard, op.cit., p. 60

⁶Eric J. Hobsbawm, op. cit, p. 69

⁷ Aujourd'hui, la caractéristique d'internalisation du système de production et d'organisation du capitalisme et du travail tente à s'externaliser (sous-traitance et délocalisation des emplois), car son modèle de régulation se transforme (chapitre IV: les transformations contemporaines du travail - la rigidité des formes d'action). Toutefois, la caractéristique d'émancipation de toute tradition communautaire et sociale perdure dans le temps.

dépossède, littéralement, le "travail" de sa finalité historique d'activité humaine productrice de valeur d'usage afin de l'intégrer dans une nouvelle logique de production exclusive de la valeur marchande⁸».

Le capitalisme industriel ne mise plus sur la différence entre le prix de l'achat et le prix de vente d'une marchandise pour accumuler du capital, mais mise dorénavant sur la plus-value, soit le temps de travail non rémunéré. Comme le mentionne à cet égard Marc-André Gauthier, ce nouveau processus d'accumulation dénature le concept même de travail.

Ce détournement du « sens du travail », que rendent possible le machinisme, la marchandisation et la division technique du travail, signifie la conversion systématique du labeur humain subjectif en une double valeur abstraite et objective de force de travail et de salaire. À l'intérieur du système capitaliste, le « travail » est ainsi converti en valeur, en mesure, en quantum de temps, dirait Marx, en simple facteur de production mis à la disponibilité de la rationalité instrumentale du propriétaire-entrepreneur. 9

Le capitalisme industriel cherche à subordonner les qualités professionnelles des ouvriers de métiers et des artisans ainsi que leur rapport subjectif au temps de travail à une logique rationnelle de production marchande et d'une quantification de la force de travail.

En somme, la société qui émerge de la Révolution industrielle est considérée comme une société de et du travail fondée sur une relation structurée et organisée entre le travail et le capital à l'intérieur des murs des usines. En effet, sous le capitalisme industriel, les propriétaires délogent les artisans et les ouvriers de métier de leur milieu de travail traditionnel — domestique — et regroupent le travail sous un même lieu la fabrique ou l'usine. À cet égard, la création d'un système d'usines mécanisé, comme le définit Hobsbawm, organise ce temps et cet espace de travail visant à déposséder les ouvriers de leurs connaissances techniques de production.

⁹ Marc-André Gauthier, 2011, op.cit.

⁸Marc-André Gauthier, 2011, op.cit.

Le capitalisme industriel s'immisce ainsi dans la relation travail-capital et y rompt l'équilibre traditionnel d'une compréhension subjective et marchande du sens du travail ¹⁰. Cette première restructuration majeure du mode de régulation et de production économique influence le rapport au politique du mouvement ouvrier. Effectivement, ce dernier se comprend et réagit à cette nouvelle distance créée entre le travail et le capital qui est perçu comme un processus de dépossession du contrôle sur le temps et sur le travail des ouvriers (Boyer et Freyssinet, 2000)— un processus d'aliénation du travail. Ce même capital a dorénavant le monopole de la définition du travail des ouvriers — nous y reviendrons.

2.1.2 L'organisation du travail— relation entre le capital et le travail

Il importe ainsi de saisir la particularité de l'organisation du travail qu'impose le capitalisme industriel pour comprendre la constitution du rapport au politique du mouvement ouvrier. En effet, le mouvement ouvrier s'érige en force critique contre l'aliénation du travail par le capitalisme industriel et sa logique rationnelle — une dépossession de la signification et la constitution du sens du travail des ouvriers et des artisans.

L'organisation capitaliste du travail se pose en rupture qualitative avec les référents économiques organisationnels antérieurs. Comme le mentionne Castel : « On est aux antipodes de la conception traditionnelle pour laquelle la norme sociale est de s'inscrire dans un ordre fixe et de s'en satisfaire. La rupture avec la société d'ordres, de statuts, d'états, régie par les tutelles, est totale¹¹».

Cette liberté de marché devient une nécessité pour l'expansion et l'actualisation du capitalisme afin que celui-ci puisse investir à profit afin de réduire ces coûts de

11 Robert Castel, op. cit, p. 177

¹⁰ Dans cette conception traditionnelle du sens travail, le pôle capital et le pôle travail n'était pas en opposition, mais faisait partie du même modèle qualitatif de production pour l'ouvrier ou l'artisan. La connaissance qualitative de l'artisan ou de l'ouvrier de métier regroupait le capital et le travail.

production et par le fait même réduire les compétences requises pour un travail donné. L'organisation du travail est entièrement basée sur l'économie de temps : « réduction du temps d'apprentissage, réduction du gaspillage de matière première inhérente à l'apprentissage, économie de temps reliée au fait qu'on n'a plus à changer de tâche ni d'outil, acquisition de compétence par la répétition du même processus 12 ». L'idée de la rationalisation du travail devient le vecteur principal de son déploiement. En somme, l'ouvrier qui vend sa force de travail sur le marché vend son temps et non nécessairement un savoir-faire technique, à moins que ce dernier exerce un métier spécifique (machiniste, tisserand, etc.).

Pour organiser adéquatement ces nouvelles relations économiques et sociales, le contrat de travail devient la forme de médiation favorisée entre le travail et le capital. L'ouvrier a la possibilité d'échanger sa force de travail sur le marché contre un salaire. Le tout est régi par la logique marchande stipulant que tous les individus sont dits libres devant le marché. Cette liberté de contrat devient abstraite pour les ouvriers (ils ne sont libres qu'au moment de l'échange) et concrète pour les propriétaires-capitalistes, qui ont la liberté d'utiliser et d'user de cette force de travail : « C'est le contrat fondateur dont les suites sont à la discrétion du capitaliste, car l'ouvrier va alors se soumettre à l'individu avec lequel il vient de conclure un échange et devient ipso facto sa propriété "taillable et corvéable à merci" ». Le travail est dorénavant conçu comme une marchandise vendue sur un marché libre qui obéit aux lois de l'offre et la demande.

La Révolution industrielle a chamboulé l'organisation et le sens du travail. Le nouveau système économique complexe qui en émerge subordonne la classe des producteurs de la force du travail à la classe des propriétaires. Cette transition entre l'ancienne et la nouvelle économie (Hobsbawm, 2002)eut de grandes conséquences sur les conditions de vie des ouvriers : « L'exploitation d'une classe ouvrière qui

¹²Rolande Pinard, op.cit, p. 78

¹³Rolande Pinard, op.cit, p. 59

continuait à ne recevoir que juste de quoi subsister permettant ainsi aux riches d'accumuler les profits qui finançaient l'industrie éveillait l'antagoniste des prolétaires 14 ». Les nouveaux rapports sociaux de production vont engendrer des luttes ouvrières et mèneront à la consolidation du mouvement ouvrier et de son action politique.

Les ouvriers vivent de façon immédiate les conséquences de cette capacité d'organisation naissante, continueront à se prévaloir des institutions du marché, de la propriété, comme manifestation de la liberté de l'individu, le mouvement ouvrier va donner un nouveau sens au travail en s'imposant comme force sociale politique de transformation de la société, en forçant la sphère politique à reconnaître des droits des classes laborieuses (sous la forme éventuelle de droit social)¹⁵.

Le mouvement ouvrier et la composition de son rapport au politique se dessinent à travers une lutte de classe conflictuelle autant envers le capital (moteur de l'émergence de la nouvelle organisation du travail) qu'avec l'État (État bourgeois qui favorise l'émergence du capitalisme industriel). Effectivement, l'absence de régulation du capital et de la sphère du travail ainsi que l'absence de reconnaissance du mouvement ouvrier comme institution politique et sociale viennent augmenter l'opposition entre le capital et le travail.

Ce portrait de la nouvelle composition des rapports sociaux met la table pour la compréhension de la composition politique de l'émergence du mouvement ouvrier. L'action politique ouvrière est ciblée, à cette époque, vers les lieux de travail, mais les revendications politiques et sociales transcendent ces mêmes espaces. Le rapport du mouvement ouvrier au politique sera imprégné de revendications sociales reflétant l'état conflictuel de la société civile de l'époque.

¹⁵Rolande Pinard, op.cit. p. 95

¹⁴ Eric J. Hobsbawm, op.cit. p. 55

2.2 La constitution du mouvement ouvrier : une réponse aux transformations du travail

La Révolution industrielle a créé universellement de la misère et du mécontentement auprès des ouvriers industriels et de métiers qui marquent ainsi les inégalités et les conditions sociales des classes ouvrières (Castel, 1995). La société civile se trouve polarisée entre producteur de la force de travail et propriétaire de cette même force. Eugène Buret, économiste français connu pour son ouvrage *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France (1841 vol.2)*, observe la scission de la société en deux classes antagonistes à la suite de la liberté laissée au capital de créer «des misérables et des pauvres»¹⁶. L'organisation industrielle a l'effet pervers de susciter cet antagoniste social où le travail prend un sens distinct du capital. Buret énonce que le capitalisme industriel met le travail et également le travailleur dans des conditions hors-société¹⁷.

La condition sociale des classes laborieuses s'explique par leurs misérables conditions de vie et de travail imputables à l'absence de toute réglementation du capital et du travail, hormis les institutions bourgeoises assurant la liberté de contrat et celle liée au droit de propriété qui fondent l'échange initial entre capitaliste et ouvrier sur le marché¹⁸.

L'organisation en force politique du mouvement ouvrier devient une réponse précise de lutte sociale et économique contre cette organisation libre et sans contrainte du capital. La mobilisation se fera majoritairement par les ouvriers de métier qui luttent pour la préservation de leur autonomie et de leur connaissance particulière du travail : « L'abrutissement et le temps assujetti au fabriquant, propres au régime des fabriques,

_

¹⁶Eugène Buret, 1840. De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France; de la nature de la misère, se son existence, de ses effets, de ses causes et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici; avec l'indication des moyens propres a en affranchir les sociétés, version numérisée, https://books.google.ca/books/about/De_la_mis%C3%A8re_des_classes_laborieuses_en.html?id=kW QOAAAQAJ&redir_esc=y p.302

Eugène Buret, op.cit p. 23
 Rolande Pinard, op.cit. p.108

qui annihilent la dignité de l'ouvrier, seront parmi les principaux griefs exprimés par le mouvement ouvrier naissant ¹⁹».

L'identité et le sens du mouvement ouvrier du XIXe siècle se constituent alors sur la base d'une conscience de classe qui prend racine au fondement même de la notion d'une citoyenneté sociale, plurielle et ouvrière. Rolande Pinard propose ici une définition du mouvement ouvrier portant l'accent sur son aspect éminemment sociopolitique :

La formation du mouvement ouvrier est liée à la dialectique des rapports capital-travail dans la réalité concrète qui engendre une action pas toujours classable de manière claire dans le camp du capital ou dans celui du travail. Le mouvement ouvrier qui naît du capitalisme industriel ne choisira ni l'un ni l'autre camp, car son objectif sera la société, que les ouvriers transformeront en exerçant leur citoyenneté (non pas en travaillant). J'entends ici par mouvement ouvrier toutes les formes d'action orientées vers l'affirmation de leur citoyenneté par les ouvriers, inspirées par la conscience de faire partie d'une classe sociale exclue de la société²⁰.

Le mouvement ouvrier donne une grande importance à l'accès à la citoyenneté, à la participation à la vie sociale et politique pour tous. Les revendications dépassent ainsi largement l'aspect technique et organisationnel des conditions de travail — tendance qui sera prise sous le fordisme ou le taylorisme — et visent plus particulièrement une démocratie pluraliste et un droit social du travail.

Il est important ici de mentionner que les contextes historiques particuliers dans lesquels s'inscrivent les mouvements ouvriers influencent grandement leurs trajectoires, leurs revendications et leur organisation. En France, par exemple, le mouvement ouvrier se déploie bien avant la création de syndicats ouvriers. En Angleterre, au contraire, le mouvement ouvrier est intrinsèquement lié au mouvement des trade-unions. Malgré ces différences structurelles et organisationnelles, les mouvements ouvriers de ces pays d'Europe proposent une opposition au capital en redéfinissant le travail dans une perspective sociale et politique (Pinard, 2008). Pour

²⁰Rolande Pinard, op. cit, p.97

¹⁹Rolande Pinard, op.cit, p. 85

les deux formations nationales, l'action politique du mouvement ouvrier est intrinsèquement reliée à l'action sociale. Aux États-Unis, le développement de la classe ouvrière se concrétise différemment. La dimension sociopolitique allouée au travail appartient davantage à la tradition européenne et moins à celle américaine. Comme le mentionne Julia Posca, sociologue étudiant les classes ouvrières aux États-Unis :« Le libéralisme économique critiqué par le mouvement ouvrier européen demeure l'idéologie dominante dans la société américaine. Pour cette société de petits entrepreneurs, l'idée que la propriété est le fondement de la liberté coule de source. ²¹ » Ainsi, le mouvement ouvrier américain ne s'oppose pas systématiquement au libéralisme économique. Dans ces conditions, les enjeux défendus par ce mouvement seront moins politiques, mais axés sur les améliorations des conditions de travail et de vie des ouvriers.

Toutefois, dans tous les cas, nous pouvons énoncer que le mouvement ouvrier émerge en réaction ou en opposition au nouveau modèle d'organisation du travail — contre le capital — et tend à militer pour une démocratie plurielle et citoyenne. Le droit social au travail comme revendication (Pinard, 2008; Castel; 1998) est partagée par tous les mouvements ouvriers des pays industrialisés (Buret, 1840). Comme le mentionne Hobsbawn:

Le mouvement ouvrier a imposé le sens social-politique du travail pour que la société reconnaisse à l'ouvrier des droits autres que celui de la propriété de sa force de travail [...] et qu'il ne puisse plus être réduit à la misère au gré des intérêts du capital. [...] [L]es ouvriers tenteront de faire l'articulation entre le politique et le social, entre le droit à la citoyenneté et le droit de vivre dignement par leur travail : citoyens et ouvriers, ils donneront une dimension publique au social privé créé par le capital industriel²².

Le mouvement ouvrier ainsi constitué comme réponse aux transformations du travail imposées par le capital n'a aucune reconnaissance institutionnelle, étatique et

²² Eric J. Hobsbawn, op.cit, pp. 127-128

²¹ Julia Posca, 2011, À chacun selon ses besoins : la production de l'identité salariale dans le régime fordiste nord-américain, mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM, p.42-43

juridique. Il passera et agira alors par des canaux clandestins et généralement d'une grande violence destructrice pour démontrer la résistance et leur opposition au capital et à l'État, qui dans de nombreux cas historiques, a contribué et a valorisé l'instauration du capitalisme industriel — constat que nous expliquons dans une prochaine section. Bref, le mouvement ouvrier et sa relation avec le politique sont « né[s] du refus du travail industriel, de la sauvegarde du métier-institution ou de la revendication d'un nouveau statut qui lui était apparenté. L'objectif central de la contestation politique du mouvement ouvrier sera celui de devenir des sujets de la société et obtenir une reconnaissance politique et juridique. Le rapport au politique du mouvement ouvrier cible presque exclusivement le capital et s'exprime par une conflictualité marquée entre les classes sociales. Plus spécifiquement, le mouvement ouvrier, exprime par son action politique, de nouvelles formes de médiations entre le capital et le travail.

2.3 Le rapport au politique : vecteur conflictuel entre le travail et le capital

La constitution politique du mouvement ouvrier est une réponse à l'organisation du travail capitaliste qui tente de détruire les vestiges d'un savoir-faire et d'un savoir technique ouvrier autonome. Le capitalisme industriel, de par sa fonction de régulation, met en opposition le travail et le capital, les producteurs et les propriétaires de la force de travail, créant ainsi un clivage de classe marqué au sein de la société civile. Comme le mentionne Eugène Buret, « le travail est placé vis-à-vis le capital dans une position d'infériorité et de dépendance.24 » L'assujettissement du travail au capital s'explique par le monopole que possède la classe des propriétaires sur la détermination de la forme, de la structure, du sens et de l'organisation du temps et de la force de travail — le capital utilise comme matière première de son accumulation le travail (E.P. Thompson, 1988). Ce faisant, le capital devient le principal antagoniste des luttes sociales portées par le mouvement ouvrier et en

²³Rolande Pinard, *op.cit.*p.124 ²⁴Eugène Buret, *op.cit.* p. 126 définit, en grande partie, la composition de son rapport au politique et de ses revendications.

Ces nouvelles formes de rapports sociaux, entre le travail et le capital, ont été possibles et facilitées par des interventions étatiques. Pour que la Révolution industrielle prenne son envol, il aura fallu effectivement que l'État intervienne au plan législatif pour empêcher tous les obstacles possibles à son développement. Ceci signifie donc l'élimination de toute entrave à la liberté du travail²⁵. Par exemple, en Angleterre, l'État a voté plusieurs lois restreignant la liberté d'expression et de réunion (1795) et d'association et de coalition (1799)²⁶ – ces restrictions juridiques ont contraint le mouvement ouvrier à agir dans la clandestinité. Ces interventions politiques visaient d'une part, à règlementer, affaiblir, voire à interdire toute constitution d'un mouvement ouvrier et collectif et, d'autre part, à laisser libre cours à la liberté d'organisation du capital. En effet, comme le mentionne Castel : « Un État minimal doit se contenter de supprimer les entraves au marché et garantir que ceux qui s'adonnent librement à leur industrie ne seront pas spoliés de leurs bénéfices.²⁷» L'État a soutenu le développement du capitalisme industriel au détriment de la question sociale et de la justice sociale : « la révolution industrielle, comme montée du capitalisme industriel, est allée de pair avec une régression constante des droits politiques et professionnels des ouvriers, provoquée par ces lois répressives, ainsi que par l'inégalité juridique inhérente au droit bourgeois²⁸». La proximité entre le capital et l'État est alors structurelle et politique.

Ainsi, le mouvement ouvrier provient d'une expression de contestation d'une classe particulière de la société civile clivée. Comme le mentionne Mona-Josée Gagnon, « de par ses origines historiques, le syndicalisme est d'abord un mouvement social : il

²⁵Rolande Pinard, op.cit, p. 62

²⁶ Pour plus de détails voir E.P. Thompson, 1988

²⁷ Robert Castel, op.cit. p.176 ²⁸Rolande Pinard, op.cit. p.62

n'était même précisément que cela au début²⁹. » La consolidation de son rôle d'acteur politique passe alors par l'énonciation de revendications sociales, collectives et citoyennes pour la classe ouvrière ou, comme le mentionne Castel, pour la classe des exclus. Ce rapport au politique est contestataire et avait comme finalité la transformation politique de la société, et ce, plus spécifiquement pour une reconnaissance formelle et politique des droits à la citoyenneté de la classe ouvrière.

Le mouvement ouvrier est un mouvement social au sens où il vise à contrer le paupérisme, le pire ennemi de l'ouvrier et le plus puissant allié du maître; mais c'est aussi un mouvement politique au sens où il s'agit d'une nouvelle forme institutionnelle conférant aux classes une existence objective et subjective dans la société, qui exprime une force agissante³⁰.

2.4 Les conclusions – Un rapport au politique entre tension et revendications

Comme nous l'avons défini dans le premier chapitre, le rapport au politique s'exprime par la conjugaison des relations entretenues par le mouvement ouvrier avec les divers acteurs sociaux, soit le capital, l'État et la société civile et permet de démontrer sa capacité d'action et de transformation sociale.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que le rapport au politique du mouvement ouvrier émerge dans une société civile en pleines tensions et luttes de classes³¹ rendant compte de la relation entretenue entre le capital et le travail, soit entre le mouvement ouvrier et la classe des propriétaires. Il représente un mouvement émanant d'un pôle social assujetti à la logique productive du capitalisme industriel, et ce, faciliter par les politiques étatiques. Le tableau suivant synthétise les

-

²⁹ Mona-Josée Gagnon, 1990, « Le syndicalisme : institution et mouvement social » dans Vincent Lemieux (dir.) Les institutions québécoises : leur rôle, leur avenir, Colloque du 50^e anniversaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Laval, édition électronique : <a href="http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/syndicalisme_institution/le_syndicalisme_ins

institution.pdf, p. 6

Rolande Pinard, op.cit, p. 125

³¹ À ce sujet, voir Robert Castel pour comprendre le contexte de misérabilisme et paupérisme vécu par les ouvriers.

caractéristiques relationnelles de ces divers acteurs et de la conflictualité émergente du rapport au politique du mouvement ouvrier.

Tableau 1 : Le mouvement ouvrier et le capitalisme industriel

Capitalisme industriel	 Rupture avec l'économie familiale et domiciliaire; Nouvelle forme d'organisation capitaliste du travail; Rapport quantitatif au temps et au travail; Un marché de travail libre; Un marché libre de travail; Dissociation de la relation entre le travail-capital; Assujettissement du travail au capital; Le contrat comme unique forme de médiation entre le travail et capital; Internalisation du marché; Émancipation des solidarités collectives du travail; Le travail comme source d'accumulation et de profit; Destruction du travail de métier.
État	 Émergence de l'État-nation (émanation de la bourgeoisie industrielle et productive); Proximité structurelle et politique avec le capital; Politiques de soutien au développement du capitalisme industriel.
Société civile	 Lutte de classe (antagonistes de classe); Inégalités sociales importantes; La question sociale laissée pour compte; Grande pauvreté.
Mouvement ouvrier	 Réponse aux transformations du travail; Revendications sociales et citoyennes; Mouvement social; Ni institué ni régulé; Pour un droit social du travail; Pour les ouvriers -citoyens; Grèves et manifestations sauvages et violentes.

- Rapport conflictuel avec le capital; - Rapport conflictuel avec l'État; - Absence de négociation avec le capital - Absence de négociation avec l'État; - Absence complète de régulation sociale et politique; - Absence de reconnaissance juridique et politique du Caractéristiques du mouvement ouvrier comme institution: rapport au politique du mouvement ouvrier - Mouvement social; - Inscription dans la lutte de classe de la société civile; - Lutte pour voir émerger de nouvelles formes de régulation et de médiation entre le travail et le capital; - Un acteur social aspirant à la transformation politique de la société: - Acteur collectif de transformation sociale.

Le rapport au politique correspond à la force inégale existant entre les travailleurs et les propriétaires de la force de travail. Aucune médiation sociale, politique ou juridique n'a permis de stabiliser ou d'égaliser les forces en jeu, créant un rapport au politique en tension et en conflictualité constante avec le capital et l'État; un rapport au politique ni encadré par une structure juridique ni institué. Nous pouvons affirmer que le rapport au politique du mouvement ouvrier industriel se comprend dans son entité comme un acteur et une force de transformation sociale, citoyenne et politique émergeant dans une conflictualité sociale grandissante. Le sens politique de l'action du mouvement ouvrier demeure la volonté d'avoir une place reconnue, pour les ouvriers, dans la société. Comme le rapporte Castel, le rapport au politique du mouvement ouvrier est né de la scission entre le capital et le travail. En quelque sorte, le rapport du mouvement ouvrier au politique représente une synthèse et une dialectique de la relation entre le travail et le capital qui est teintée par son inscription dans une société civile en grand clivage social et favorisée par l'État bourgeois abolissant les obstacles à l'épanouissement du capitalisme.

Bref, l'émergence du capitalisme industriel confère aux sociétés occidentales une nouvelle organisation du travail et également une nouvelle composition des relations industrielles et des rapports sociétaux. Le mouvement ouvrier, composé majoritairement d'ouvriers de métier, s'organise à la suite des répercussions de ces transformations sur le travail. Il faut comprendre que la transformation organisationnelle qu'amène le capitalisme industriel ne se réalisera que partiellement au XIXe siècle.

Pendant tout le dix-neuvième siècle, l'organisation reste au stade patronal qui met en présence des individus plus ou moins en possession de leurs moyens de production. Du point de vue du capitaliste, la maîtrise ouvrière du travail représente une propriété (étrangère) à l'intérieur de sa propriété et cela est intolérable pour lui. Pour résoudre cette contradiction selon laquelle le droit de propriété capitaliste s'exerce en opposition au reste de la société, il faudra que ce système de production se mesure à l'ensemble de la société pour y imposer son acception du concept de propriété[nous soulignons]. Mais en attendant, les ouvriers vivent de façon immédiate les conséquences de cette capacité d'organisation naissante. [...] [L]e mouvement ouvrier va donner un nouveau sens au travail en s'imposant comme force sociale politique de transformation de la société, en forçant la sphère politique à reconnaître l'universalité des droits des classes laborieuses (sous forme éventuelle de droit social). 32

La phase d'expansion du modèle organisationnel capitaliste à la société se concrétisera sous les modèles d'organisation fordiste et tayloriste : la logique organisationnelle du capitalisme industriel s'intensifiera et aura des répercussions majeures non seulement sur le travail, mais également sur les modes de reproduction et de régulation sociétales. Le fordisme et le taylorisme exacerberont la distance entre le travail et le capital et la définition du travail comme outil purement technique sera consacrée.

32Rolande Pinard, op.cit, p. 95

CHAPITRE III

LE TAYLORISME, LE FORDISME ET L'INSTITUTIONNALISATION DU SYNDICALISME WAGNÉRIEN

Le rapport au politique entre mouvement social et institution

Le chapitre précédent montre l'enracinement du mouvement ouvrier dans une solidarité sociale et citoyenne qui s'oppose à l'organisation du capital : le mouvement ouvrier est une force de transformation sociale, un mouvement citoyen et pluriel. Le capitalisme industriel a instauré une nouvelle organisation du travail venant consolider les antagonismes de classe : les propriétaires et les producteurs de la force de travail (Castel, 1995; Pinard, 2008). Les transformations des formes d'organisation du travail qui émergent sous le capitalisme industriel correspondent à une structure particulière de rapport au politique du mouvement ouvrier ; un rapport centré sur la relation libre et sans contrainte entre le travail et le capital (De Montmoullin 1984; Pinard, 2008). Le rapport au politique du mouvement ouvrier est représentatif de cette relation antagoniste. Les revendications politiques amenées par le mouvement ouvrier sont orientées vers la consolidation de nouvelles formes de médiations sociales qui pourraient venir égaliser cette relation polarisée et conflictuelle. Le mouvement ouvrier n'est ni institué ni reconnu comme légitime par la sphère politique institutionnelle: le rapport au politique du mouvement ouvrier se conçoit dans sa forme comme un mouvement social.

Dans ce chapitre, nous exposons les nouveaux modes d'organisation du travail du XXe siècle, soit le taylorisme et le fordisme — modes d'organisation qui viennent exacerber le processus de dépossession du temps de travail et du sens même du travail pour la classe des ouvriers et travailleurs, processus entamé sous la première phase du capitalisme industriel (Chapitre II: La révolution industrielle, le mouvement ouvrier et son rapport au politique, la conflictualité émergente entre le

travail et le capital). L'analyse macrosociologique de ces modes d'organisation moderne du travail permet ici de mettre en lumière les nouvelles formes du rapport au politique du mouvement syndical, soit un acteur de représentation politique qui se situe entre un mouvement social et une institution (Gagnon, 1990). Ces formes nouvelles d'organisation engendrent des changements structurels et organisationnels tant sur l'univers du travail que sur l'ensemble de la société. Nous verrons que « la lutte qui était auparavant pour des idéaux sociaux et des valeurs égalitaires a été transposée en lutte contre le pouvoir patronal, contre les pratiques arbitraires l'».

Nous explicitons les influences des transformations socio-économiques sur la structure même du mouvement ouvrier: une institutionnalisation et une reconnaissance politique et juridique du mouvement dorénavant syndical². Le rapport au politique se comprend par la tension existante entre l'enracinement dans sa tradition ouvrière de protestation sociale (mouvement social ouvrier) et par sa nouvelle forme d'institutionnalisation qui lui est proposée. La relation au politique privilégiée dans les relations industrielles et institutionnelles modernes du travail, et celle qui perdure encore aujourd'hui, en est une tripartite, soit la relation travail-État-capital.

Nous nous concentrons plus particulièrement sur l'enracinement de ces nouvelles formes d'organisations du travail dans le contexte états-unien. Ce choix s'explique par le fait que c'est aux États-Unis qu'ont émergé ces nouvelles formes d'organisation du travail et que les législations québécoise et canadienne sont grandement calquées sur le modèle américain.

Diane Gagné, 2006, *Vers un renouveau syndical*, version électronique, http://www.crimt.org/2eSite renouveau/Samedi PDF/Gagne renouveau.pdf. p. 7

² Comme mentionné dans le chapitre précédent : «nous présentons le mouvement ouvrier comme le prédécesseur du mouvement syndical institutionnalisé. Le mouvement ouvrier est perçu comme l'avant-garde du mouvement syndical».

3.1 Le fordisme et le taylorisme : la révolution corporative-managériale

Les modes d'organisation du travail ayant révolutionné le modèle industriel du XXe siècle sont le taylorisme (organisation managériale) et le fordisme (organisation technique) (Pinard, 2008). Cette révolution corporative-managériale, reprenant la terminologie de Rolande Pinard, émerge tout d'abord aux États-Unis et aura des échos dans tous les pays industrialisés et occidentaux. L'avènement du capitalisme corporatif et managérial est principalement caractérisé « par la grande entreprise de production et de distribution de masse³ ». Le fordisme et le taylorisme viennent exacerber la distance entre le travail et le capital, distance entamée sous la révolution industrielle, et la définition du travail comme outil purement technique sera ainsi consacrée. Ces deux modèles d'organisation du travail poursuivent la logique organisationnelle du capitalisme industriel et intensifieront les impacts sur le travail et sur les modes de régulation sociale.

Frederick Winslow Taylor et Henry Ford, deux penseurs de l'organisation du travail, avaient un objectif commun, soit de maximiser la production. L'organisation du temps de travail devenait la prémisse de l'efficacité et de la productivité. Taylor entreprit cette transformation par le moyen du management et le second par la technologie.

La distinction entre le manager et l'entrepreneur est toutefois importante : alors que Taylor comptera sur une démultiplication des fonctions administratives et de gestion pour contrôler le travail et briser le monopole ouvrier du savoir productif, Ford utilisera le bras de fer de la technologie pour mater les travailleurs et rendre leurs compétences inutiles. L'entrepreneur assoit son contrôle sur son droit de propriété, sur son pouvoir sur les choses [...]; le manager doit faire œuvre de propagande pour convaincre les directions d'entreprises de la nécessité d'allonger la hiérarchie managériale afin de déposséder les ouvriers de leur monopole sur leur savoir productif⁴.

³Rolande Pinard, op.cit. p.140

⁴Rolande Pinard, op.cit., p.161

Taylor développera une science du travail où il tentera de trouver le *one best way* permettant de maximiser la productivité. Cette organisation scientifique du travail (OST) consiste à décomposer l'activité du travail, la calculer (chronométrie) et la recomposer de manière la plus optimale possible. Ce processus scientifique d'analyse et de recomposition du travail était effectué par une nouvelle classe d'expertsgestionnaires qui voulait s'approprier l'organisation du travail humain, tout simplement en rationalisant le travail. Comme le mentionne Maurice De Montmollin, philosophe en gestion et psychologie du travail :

Il [le taylorisme] est d'abord division du travail entre l'expert, le « scientifique du travail », qui a longuement acquis une compétence spécifique, et l'exécutant, ou le moins expert, auquel échappent pour l'essentiel la conception, la préparation et même l'explication de son propre travail. ⁵

Pour Taylor, l'efficacité et la fonctionnalité de la production reposaient sur la capacité de gestion et de recomposition des tâches du travail par la classe managériale. C'est ainsi que le travail devient, pour le taylorisme, « une seule fonction de direction ⁶». Taylor voyait cette OST comme un vecteur de progrès social et un outil de démocratie industrielle⁷. La hausse de la productivité des entreprises serait autant bénéfique pour les capitalistes-propriétaires que pour les travailleurs. L'OST permettrait « une meilleure distribution des fruits de l'efficacité productive du nouvel ordre économique ⁸».

Pour sa part, l'organisation du travail de Ford se développe par une structure technique qui, comme le mentionne Castell, « est un rapport social de subordination et de dépossession qui s'installe par la médiation du rapport technique de travail. Il est dévolu aux tâches d'exécution, tout ce qui est conception, réflexion, imagination

⁵ Maurice de Montmollin, 1984, "Actualité du taylorisme" dans Le taylorisme Actes du colloque international sur le taylorisme organisé par l'Université de Paris-XIII 2-4 mai 1983, éditions de la découverte, p.17

⁶F.W.Taylor cite in Rolande Pinard, op.cit. p .165

⁷ Maurice de Montmollin, 1984, op.cit, p. 20

⁸Rolande Pinard, op.cit, p. 170

lui échappe.9» En effet, Ford introduit « la mécanisation des processus productifs10 » par la chaîne de montage comme structure de régulation de l'organisation du travail. Ford fut le premier à développer l'organisation du travail en fonction d'une stratégie de volume¹¹ d'un modèle de base restreint produit en grand nombre (la production de la Fort T, par exemple). Ford misa également sur une internalisation 12 presque complète des activités de production, ce qu'on appela communément les usines totalement intégrées 13. Comparativement au taylorisme (décomposition-analyserecomposition du travail), pour maximiser la production, Ford associera un geste, une tâche de la séquence du travail, à un travailleur. Le travail devient ici simplifié à un simple mouvement par travailleur.

Ces méthodes fordistes occasionnent un haut taux d'absentéisme au travail, car l'ouvrage devient monotone et non stimulant pour les travailleurs. Pour contrevenir à ce fléau, qui occasionne de nombreuses irrégularités dans le système de production, Ford instaurera la politique des cinq dollars par journée de travail de huit heures. Cette politique deviendra une nouvelle mesure de contrôle social permettant d'assujettir les ouvriers au temps imposé par la chaîne de montage (Pinard, 2008; Mercure, 2010). Pour obtenir ce cinq dollars par journée de travail, l'ouvrier ne doit pas seulement se présenter à l'usine, mais il doit également se conformer au modèle parfait du bon employé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine 14 : « Ford se situe donc dans la logique capitaliste qui exige d'organiser toute la vie du travailleur en vue de la bonne marche de la production : les habitudes de vie hors travail ont une

9 Robert Castell, 2009, op.cit. p.334

¹⁰ Daniel Mercure, 2010, La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au *Québec*, éditions Presse de l'université Laval p. 32 Robert Boyer et Michel Freyssenet, *op.cit*, p. 50

¹² Intégration à même l'usine de la fabrication des pièces utilisées pour la construction. 13 Nous pensons ici, par exemple, à l'Usine Ford de Red River en banlieue de Détroit.

¹⁴Voir S. Meyer III, The Five dollar Day: Labor Management and Social Control in the Ford Company, 1908-1921); « Ford embauchera deux cents enquêteurs [...] pour vérifier si les travailleurs se conforment à ses desiderata en cette manière : être légalement marié et vivre avec sa femme, celle-ci devant rester à la maison, avoir un foyer bien entretenu, de bonnes mœurs, être économe, ne pas tenir pension. [...] Les travailleurs qui refusent de se conformer sont congédiées après six mois de tentatives infructueuses.» Rolande Pinard, op.cit. pp.172-173

influence directe sur la discipline du travail. 15». La logique capitaliste en vient ici à organiser la vie privée des travailleurs et des ouvriers en vue du bon fonctionnement de la productivité — une organisation de la vie hors-travail, nouveauté accentuée et imposée par le fordisme.

Cette nouvelle mesure, du cinq dollars par journée de travail, avait aussi un effet socio-économique escompté, soit de transformer le travailleur en un travailleurconsommateur 16: augmenter le pouvoir d'achat du travailleur pour redonner un souffle à l'économie. Selon Boyer et Freyssenet, le modèle Ford est :

Une entreprise capitaliste [qui] apparaissait capable de procurer de hauts salaires et d'abaisser le prix des marchandises de luxe, au point de les rendre accessibles à une partie grandissante de la population, sous réserve que celle-ci accepte la « rationalisation du travail et la transformation de son mode de vie » 17.

Bref, tout comme le suggérait la première phase du capitalisme industriel, cette logique de dépossession des savoirs techniques et créatifs des ouvriers continue à faire son œuvre. Toutefois, la création de la plus-value, dans le capitalisme industriel pré-fordiste, reposait au départ sur l'exploitation de la force de travail par le détenteur de capital. Avec la révolution managériale du travail, le vecteur de transformation et d'accumulation du capital repose dorénavant sur le concept d'architecture organisationnelle (Julia Posca, 2011). D'une part, la managérisation de l'organisation du travail signifie une conceptualisation technique et temporelle du travail pensé, calculé et organisé, non plus par les ouvriers de métier, ni même par les détenteurs des moyens de production (les capitalistes), mais bien par une nouvelle classe de techniciens, soit les ingénieurs et les managers (Pinard, 2008; Mercure, 2010; Posca, 2011). Comme le mentionne C.W Mills, cité par Julia Posca, « ce n'est plus le

¹⁵Rolande Pinard, op.cit, p.173

¹⁶ Comme le mentionne Castell : « Le mode de consommation est intégré à même les conditions de production», op.cit, p.336

17 Robert Boyer et Michel Freyssenet, op.cit, p.51

marché en tant que tel, c'est l'administration qui détermine les conditions de travail¹⁸». D'autre part,

Les premiers à se préoccuper de la conciliation des deux sphères privées de la production et de la reproduction ont donc été des entrepreneurs capitalistes qui ont ainsi cherché à organiser le mode de vie et à envahir le temps subjectif tant des ouvriers et ouvrières. Cette conciliation va atteindre une dimension systémique avec le fordisme, c'est-à-dire quand l'organisation de la vie privée deviendra une condition de la prospérité économique du système de production de masse 19.

La révolution corporative-managériale se comprend par l'accentuation des transformations déjà entamées lors de la révolution industrielle en étant toutefois plus technique, plus gestionnaire et ayant des répercussions à l'échelle sociétale : la société passe d'une société de marché à une société organisée autour de la consommation massive des travailleurs. L'organisation du travail, par une classe d'experts, managers ou ingénieurs, devient le vecteur central de la composition et de la régulation de la société. Ces nouvelles compositions du travail et de son organisation influencent grandement le rapport au politique du mouvement syndical.

En effet, à la lumière des transformations du sens du travail, nous verrons que les relations du mouvement syndical à l'État, au capital et à la société civile seront confrontées à des vives tensions de redéfinition quant à son rôle d'acteur politique. Le rapport au politique sera dorénavant orienté vers un État-providence qui devient le nouveau médiateur entre le capital et le travail venant en quelque sorte pacifier cette relation. Comme mentionné ci-dessus, « la lutte [des travailleurs] qui était auparavant pour des idéaux sociaux et des valeurs égalitaires a été transposée en lutte contre le pouvoir patronal, contre les pratiques arbitraires²⁰».

3.2 La fracture du mouvement syndical — la re-définition du rapport au politique

¹⁸ Julia Posca, 2011, À chacun selon ses moyens. La production de l'identité salariale dans le régime fordiste nord-américain, p. 48

¹⁹Rolande Pinard, op.cit. p. 165

Diane Gagné, 2006, Vers un renouveau syndical, version électronique, http://www.crimt.org/2eSite_renouveau/Samedi_PDF/Gagne_renouveau.pdf. p. 7

Le taylorisme et le fordisme engendrent des changements importants dans la conception et l'organisation du travail de la société américaine du début du XXe siècle. Cette organisation managériale (taylorisme) et cette organisation technique (fordisme) ont des échos partout en occident et la majorité des pays industrialisés adoptent ces techniques de gestion du travail. Le mouvement syndical a également été influencé par cette nouvelle organisation. En effet, les principes du taylorisme et du fordisme ne reconnaissaient aucune ingérence de la part des représentants des travailleurs et des ouvriers dans la gestion et les décisions reliées au travail. Seuls les experts techniciens possèdent le savoir adéquat relié à cet univers. De cette perspective idéologique, les syndicats de métiers sont alors considérés comme des radicaux, des anarchistes et des révolutionnaires qui luttent contre le productiviste des entreprises. Les « syndicats boutiques », initiatives du management, ou les syndicats dits « responsables » sont toutefois tolérés et acceptés par les patrons. Ces derniers représentent davantage la vision managériale du syndicalisme, car ils assurent un contrôle sur leurs membres. Ils sont des médiateurs entre les salariés et les employeurs plutôt que des représentants de la classe ouvrière. Une lutte idéologique de définition du rôle politique du syndicalisme émerge - entre une tradition de contestation sociétale et citoyenne (la tradition ouvrière) et une intégration des ouvriers au système économique²¹.

L'idéal technobureaucratique qui valorise la compétence et la spécialisation touche donc également le syndicalisme et y introduit un nouvel élément de discorde issu de la contradiction entre les pratiques des travailleurs confrontés aux attaques du

²¹ Cette contradiction rappelle la définition économique du syndicalisme énoncée par Piotte. En effet, pour ce dernier, les syndicats occupent une double et contradictoire fonction dans la société. D'une part, ils servent à défendre les intérêts économiques des travailleurs contre le système capitaliste (syndicalisme de combat). D'autre part, ils servent à intégrer à ce même système les travailleurs (syndicalisme de partenariat). « Le syndicat est non seulement un moyen de défense économique des travailleurs, mais aussi un instrument pour contester le pouvoir absolu du patronat en lui fixant des limites : la convention, si elle permet à la bourgeoisie d'exploiter les travailleurs, fixe aussi les limites de cette exploitation.»

management sur leur travail et celles des représentants syndicaux qui modèlent leurs pratiques sur la même logique que celle qui guide le management.²²

Traditionnellement basées sur le métier ou les classes sociales, les revendications des syndicats prennent dorénavant la forme de lutte contre la perte de contrôle sur leur travail qu'impose ce nouvel ordre. Le taylorisme et le fordisme ont détourné et réduit les revendications syndicales à des demandes tournées vers le marché interne et privé du travail. La logique managériale s'immisce tranquillement dans les formes et les discours du mouvement syndical, transformant ainsi la nature des revendications syndicales.

Dans ce contexte, certaines organisations syndicales se rapprochent et collaborent avec la « classe d'experts » dans le but d'augmenter la productivité de l'entreprise. Le taylorisme et le fordisme étaient vus par ces derniers comme un vecteur de progrès social et un outil de démocratie industrielle²³. Cette nouvelle organisation du travail permet une meilleure distribution des profits reliés à l'efficacité productive du nouvel ordre économique. La popularité nouvelle pour ce type d'organisation syndicale provoque de vives réactions dans la société civile, plus particulièrement de la part des syndicats de métier et des organisations d'ouvriers qui voient, dans cette nouvelle forme de gestion des travailleurs, une perte d'autonomie de l'action ouvrière indépendante des patrons et du système économique.

Ces conflits sociaux, liés aux transformations du syndicalisme dans le contexte tayloro-fordiste, ont accéléré le processus d'institutionnalisation du mouvement syndical et transformé radicalement les enjeux du rapport au politique du syndicalisme autrefois exprimé en confrontation avec le capital et l'État.

²³ Maurice de Montmollin, op.cit., p. 20

²²Rolande Pinard, op.cit, p.203

3.3 Institutionnalisation du mouvement syndical ou l'émergence d'un nouveau rapport institutionnel

Des manifestations ouvrières contre le capital et contre l'organisation syndicale corporative et de boutique perturbent alors l'ordre social (manifestations contre les open shop, grèves des machinistes, etc.). Dès lors, deux définitions du syndicalisme et de leur rapport au politique s'opposent dans l'espace public, celle du syndicalisme comme force autonome politique et sociale (rapport militant et conflictuel), défendue par les syndicats de métiers, et celle du syndicalisme comme force de médiation et de négociation entre le capital et le travail, défendue par les employeurs et les syndicats responsables. Ces vives tensions sociales ainsi que le contexte de la récession économique des années 30 forcent alors l'administration Roosevelt à intervenir sur le plan socio-économique. L'intervention de l'État devenait alors nécessaire pour tenter de rétablir, d'une part, la paix sociale et, de l'autre, la prospérité économique du pays. En ce sens, le gouvernement américain élabore un plan de relance, le New Deal, où de nombreuses politiques à caractère keynésien sont adoptées.

L'objectif de ces mesures sociales proposées dans le New Deal était de relancer l'économie en favorisant le pouvoir d'achat de la population, plus particulièrement celui des classes populaires et ouvrières. La reconnaissance de la syndicalisation représentait alors un des fers de lance de cette restructuration socio-économique, car elle donnait la possibilité aux travailleurs d'améliorer leurs conditions de travail et ainsi d'augmenter leur pouvoir d'achat (devenant ainsi de nouveaux consommateurs). De plus, une reconnaissance politique et formelle des syndicats permet d'encadrer légalement les débordements et les conflits dans les milieux de travail et ainsi de retrouver une certaine forme de paix sociale.

C'est dans ce contexte historique particulier que le syndicalisme américain a été encadré juridiquement. En effet, c'est par l'adoption du Wagner Act²⁴ (1935) qu'une délimitation légale a permis la reconnaissance nationale des syndicats. Ce projet de loi oblige dorénavant les employeurs à reconnaître le syndicat comme unique acteur de la représentation de la classe ouvrière dans l'entreprise. De plus, les employeurs se doivent de négocier de « bonne foi » la convention collective avec les représentants syndicaux dûment choisis par les ouvriers. Cette loi octroie donc au syndicat le monopole de la représentation des salariés au sein de l'entreprise.

En accordant aux syndicats le rôle d'agent de régulation institutionnelle du travail au sein de l'entreprise, le *Wagner Act* a, du même coup, dépolitisé le conflit social en lui retirant toute possibilité d'élargir les revendications à l'extérieur des murs de l'entreprise. En effet, cette manière de penser et de structurer le syndicalisme délimite un champ d'action propre au mouvement syndical, soit à l'intérieur du lieu de travail :

La base de la syndicalisation ne sera plus le métier ni la classe sociale, mais l'entreprise. Le syndicalisme d'entreprise américain ne visera pas d'abord, comme le mouvement ouvrier européen, à contrer les lois du marché (travail-marchandise, concurrence), mais à s'adapter à celles établies par le management en accentuant l'enfermement des travailleurs dans l'entreprise comme marché interne du travail.²⁵

Ainsi, au XXe siècle, le rapport du syndicalisme au politique devient chose privée entre le patron et le collectif des ouvriers et est marqué par l'institutionnalisation du mouvement syndical. En raison de cette institutionnalisation, le syndicalisme devient un acteur politique formel participant à la sphère politique institutionnelle. Il se comprend comme rapport salarial collectif — ayant la légitimité de représentation — et est organisé sous la forme d'institution reconnue par l'État et le capital. Le rapport du syndicalisme au politique entre dorénavant en dialogue avec un État interventionniste qui balise et régule le cadre politico-juridique des relations du

²⁵Rolande Pinard, op.cit, p. 214

²⁴ Les gouvernements du Canada et du Québec légifèrent en ce sens en 1944. Le Canada adopta la formule Rand et le Québec la loi sur les relations ouvrières. Ces politiques, calquées sur le Wagner Act, ont des impacts similaires sur l'univers syndical canadien et québécois.

travail. Ceci consolide le rôle et la participation du mouvement syndical à la politique institutionnelle.

3.4 Les conclusions : un rapport au politique tripartite et institutionnel : travail-Étatcapital

L'organisation du travail tayloro-fordiste engendre de nouvelles configurations sociétale et syndicale : une dépossession encore plus marquée des travailleurs et des ouvriers envers le sens et l'organisation de leur travail. Les tensions sociales et politiques exprimées par les ouvriers et le mouvement syndical ainsi que les conflits de plus en plus récurrents entre le capital et le travail ont favorisé la mise en place d'un cadre législatif venant réguler le rapport travail-capital. Comme le mentionne Benjamin Coriat : « Les impératifs économiques et impératifs politiques vont se fondre ainsi dans les dispositifs matériels et législatifs où l'État se fraye un chemin propre entre le capital et la société civile [et le travail]²⁶. »

Cette conduite d'une structuration par l'État d'une politique économique interventionniste avait comme objectif macrosociologique, comme nous mentionne Yanick Noiseux, « l'étatisation du social ». C'est par ces politiques sociales et de protection des travailleurs (assurance-emploi, assurance-maladie, régime de retraite, prestation de la sécurité du revenu, etc.) que l'État est venu sceller un pacte social entre l'État, le travailleur et le capital. C'est ce qu'on appellera dès lors le « compromis fordiste ». Comme le mentionne Noiseux :

L'État régulateur, par opposition à la stratégie de laissez-faire qui avait régné depuis la fin de XIXe siècle — et qui réapparaîtra comme on le verra au tournant des années 80 — est désormais disposé à intervenir dans le champ du travail en définissant des normes et des pratiques acceptables encadrant la relation entre donneurs d'ouvrage et travailleurs²⁷.

²⁶ Benjamin Coriat, op.cit, p. 17

²⁷Yanick Noiseux, 2008, L'État, le syndicalisme et le travail atypique au Québec : une sociologie des absences et des émergences, Thèse de doctorat, Département de sociologie, http://www.archipel.uqam.ca/1861/1/D1742.pdf p.68

En devenant le médiateur des relations industrielles du travail, l'État-providence assure dorénavant la tâche de la définition et de l'encadrement politico-juridique de l'univers du travail.

Les États-Unis ont adopté un modèle législatif, le Wagner Act, qui encadre les relations du travail ainsi que des mécanismes permettant d'équilibrer les rapports jusqu'alors profondément inégalitaires entre les travailleurs et les employeurs. Les relations industrielles se sont fait de cette manière saisir par le droit. Ce nouveau mode d'encadrement juridique et politique a introduit dans la gestion et l'organisation du travail un nouvel acteur administratif, soit l'État. L'État médiatise dorénavant la relation entre le travail et le capital, l'encadre et y impose un comportement de négociation et de représentation. Comme le mentionne Noémie Delisle :

Cette époque est [...] marquée par l'institutionnalisation du mouvement ouvrier. Par son intervention législative, l'État vient sceller le caractère collectif des rapports de travail. Les ouvriers ont dorénavant la possibilité de s'organiser et négocier collectivement. On assiste dès lors à la mise sur pied d'un système de relations industrielles basé sur un plus grand équilibre entre les protagonistes. Les rapports a priori fortement inégalitaires entre les deux acteurs sont désormais médiatisés par un acteur qui prendra résolument un rôle central dans les relations du travail, soit l'État²⁸.

Ce processus de reconnaissance et d'institutionnalisation du mouvement syndical engage d'emblée l'État comme protagoniste principal dans les modes de représentations et de médiations politiques des syndicats. Ce nouveau mode de régulation des rapports sociaux industriels devient une étape marquante dans les relations modernes de régulation du travail. Le compromis fordiste engendre une reconnaissance sociale d'un rapport salarial collectif, et ce, par une reconnaissance formelle politico-juridique (l'institutionnalisation du mouvement syndical). Comme le mentionne Castel:

Il s'[est] opéré une sorte de synergie entre l'organisation collective du travail, l'existence de partenaires sociaux agissant comme des acteurs collectifs et une

²⁸ Noémie Delisle, op.cit, p.

présence forte de l'État social donnant un caractère légal et obligatoire aux équilibres négociés entre les intérêts du capital et ceux du travail ²⁹

Cette nouvelle relation politique dirige fortement les orientations idéologiques et les actions politiques du syndicalisme de même que sa capacité de transformation sociale. Effectivement, les actions politiques du mouvement syndical se recentrent principalement vers les mécanismes de contact avec l'État ³⁰ et se détachent tranquillement des revendications de classes sociales ³¹. Le rapport au politique de ce mouvement s'exprime dorénavant par les canaux de la politique institutionnelle, et ce, de par sa reconnaissance juridique et de sa participation active à la politique. Ce faisant, la fonction d'intégration au système économique et politique prend plus de place que la fonction de contestation — fonction traditionnellement associée au mouvement ouvrier — exposant la tension vive des fonctions politiques du mouvement syndical : entre mouvement social (rapport contestataire et critique) et institution (médiation, intégration et participation au système économique dominant).

Le mouvement syndical tente d'entretenir avec l'État un rapport de représentation politique. C'est donc par des pressions politiques et publiques auprès de ce dernier que ces revendications sont amenées. Comme le mentionne l'historien Jacques Rouillard, le mouvement syndical se dote d'une structure particulière pour intervenir auprès des pouvoirs publics et politiques : « Elle consiste en une action de représentation auprès des gouvernements afin d'infléchir la législation dans le sens des revendications syndicales 32 ».

³⁰ Roch Denis et Serge Denis, 1992, Les syndicats face au pouvoir, syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992, p. 81

32 Jacques Rouillard, op.cit. p.18

²⁹ Robert Castel, 2009, La montée des incertitudes. Travail, protections et statut de l'individu, p.22

ILe mouvement syndical milite de pair avec l'État-providence à l'instauration des politiques sociales. Toutefois, il faut garder en tête que la tension entre les deux fonctions du syndicalisme, définies par Piotte, est de plus en plus vive. La fonction d'intégration commence à prendre une plus importante place dans la culture de la fonction syndicale que celle reliée à une critique du système économique.

Le rapport du syndicalisme à l'État correspond à la relation dialoguiste autour des enjeux concernant les modes d'encadrement juridique des normes du travail et de la législation de la reconnaissance politique de la pratique syndicale : rapport institutionnel et de concertation entre travail-État-capital. L'État était et est toujours, par le mode d'encadrement juridique nord-américain, le garant de l'univers politico-juridique qui encadre le travail.

Le tableau suivant expose, de manière synthétique, les composantes relationnelles du rapport au politique du mouvement syndical sous le capitalisme corporatifmanagérial.

Tableau 2 : Le mouvement syndical et le capitalisme corporatif-managérial

Capitalisme managérial	 Production de masse; Maximisation de la production; Consommation de masse; Division du travail fordiste et tayloriste; Contrôle sur l'organisation sociale; Introduction du volet managérial dans l'organisation du travail (l'ingénieur du temps et du travail); Révolution technique et managériale; Vecteurs de transformation et d'accumulation du capital sont dorénavant basés sur l'architecture organisationnelle. 					
État	 État-providence, politiques interventionnistes (l'étatisation du social); Institutionnalisation d'une politique de reconnaissance juridique du mouvement syndical; Compromis fordiste; Encadrement politico-juridique de l'univers du travail; Nouvel acteur administratif - médiateur industriel : travail-État-capital Vient équilibrer les forces entre les protagonistes. 					

Société civile	 - Augmentation de la qualité de vie : travailleur-consommateur; - Politiques sociales importantes : politiques keynésiennes; - Nouvelle relation sociale entre travailleurs, propriétaires et techniciens (management); - La société passe d'une société de marché à une société organisée; d'une société de classe à une société salariale. - Réponse aux transformations techniques et managériales du travail; - Institutionnalisation du mouvement syndical; - Revendications axées sur les conditions matérielles du travail; - Entre mouvement social et institution; - Rapport salarial collectif; - Les revendications sont confinées au milieu de travail; 						
Mouvement syndical							
Caractéristiques du rapport au politique du mouvement syndical	 Rapport conflictuel avec le capital; Rapport de représentation politique à l'État; Négociation collective encadrée avec et par l'État; Participation politique et concertation politique avec l'État; Régulation sociale et politique du travail; Reconnaissance juridique et politique du mouvement syndical; Entre mouvement social et institution; Actions politiques privées à la sphère du travail; Fonction d'intégration devient plus importante que la fonction d'un rapport critique³³ au système économique. 						

Bref, nous avons vu que le contexte tayloro-fordiste a transformé la relation sociale du travail. Tout d'abord, la conceptualisation du travail passe désormais par l'acteur du manager. Ce dernier détient le pouvoir de structuration du travail et de la société nouvellement participante à cette logique organisationnelle et structurelle capitaliste. Cette dépossession technique crée des remous et de grands bouleversements sociaux qui attisent la grogne des travailleurs et remettent en question leur capacité de

³³ Sans y être toutefois complètement évacué de son rapport au politique.

représentation politique. Ensuite, le contexte social émergeant du modèle productif tayloro-fordiste est teinté par la relance économique initiée, d'une part, par l'idéologie fordiste (travailleur-consommateur), et d'autre part, par les politiques keynésiennes guidées par l'État-providence. Ces politiques sociales ont favorisé, entre autres, l'institutionnalisation du mouvement syndical. Finalement, l'État devient le médiateur social, politique et économique de cette nouvelle relation industrielle.

De ces faits, le mouvement syndical relève dorénavant d'un encadrement juridique formel et d'une reconnaissance politique institutionnelle, ce qui amène le mouvement syndical à transformer ses revendications ainsi que ses manières d'être politique. Effectivement, l'encadrement juridique dépolitise les revendications et les orientations sociopolitiques du mouvement, car la législation les contraint dorénavant à militer pour des enjeux internes et privés au lieu et milieu de travail. L'institutionnalisation du mouvement syndical a permis de reconnaître légalement le mouvement syndical et d'y voir l'unique acteur légitime de défense de droits et intérêts collectifs des travailleurs. De plus, cette institutionnalisation a permis au mouvement syndical de sortir de la clandestinité et d'être un interlocuteur reconnu en ce qui concerne les questions reliées aux conditions de travail, bref aux conditions matérielles du marché du travail. Cette institutionnalisation possède toutefois une contrepartie, soit qu'elle amène le mouvement syndical à transposer les revendications politiques vers des revendications reliées presqu'exclusivement aux sphères de l'emploi, de l'univers salarial et du travail. Reprenant la distinction effectuée par Piotte, nous pourrions dire que le rapport au politique du mouvement syndical, sous l'organisation tayloro-fordiste, occupe davantage une fonction d'intégration économique plutôt que celle de contestation et des transformations sociétales. Reprenant également ici les termes de définition du rapport au politique d'Arendt, nous sommes portées à énoncer que le rapport au politique se pervertit d'une définition collective de l'action libre et d'acteur de transformation sociale d'une expression d'une pluralité citoyenne.

Ce nouveau rapport institutionnel tripartite, travail-État-capital, est une étape décisive dans les relations modernes du travail et c'est encore, jusqu'à ce jour, le modèle qui prévaut dans le mode contemporain de régulation du travail. Nous verrons, dans le prochain chapitre, que le mouvement syndical se trouve confronté à une rigidité dans ses formes d'action. Le mode de régulation industrielle et institutionnelle ne correspond plus à la nouvelle réalité des transformations du travail et l'État prend de nouvelles formes, moins interventionniste et plus gestionnaire, obligeant le syndicalisme à redéfinir son rôle et son rapport avec ce nouvel acteur. En effet, le rapport « d'équilibre » que procurait l'État dans le rapport institutionnel s'effrite et remet en question les rapports de pouvoir politique et les capacités d'action du mouvement syndical.

CHAPITRE IV

LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DU TRAVAIL La rigidité des formes d'action

Ce chapitre complète la présentation sociohistorique et macrosociologique des formes du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain. Tout d'abord, nous avons vu que le rapport au politique du mouvement ouvrier se structure par la vive tension qui oppose le capital et le travail. Il prend racine dans une conception sociopolitique du travail. Le rapport à l'action politique du mouvement ouvrier a une finalité de transformations sociale, citoyenne et plurielle. Ensuite, l'organisation fordiste du travail et l'émergence d'un capitalisme corporatif-managérial instituent des transformations dans la structure et la représentation des possibilités du rapport au politique. En effet, le rapport au politique du syndicalisme s'organise autour de l'acteur institutionnel qu'est l'État-providence et du rapport salarial collectif. Le rapport au politique du syndicalisme s'exprime bien par la figure du rapport institutionnel tripartite travail-État-capital. Le rapport au politique se contraint dorénavant à la sphère de la politique institutionnelle et de facto doit restreindre ses champs d'action politique à l'encadrement prescrit par cette nouvelle législation octroyée.

Ce dernier chapitre présente l'éclatement des normes de régulation du travail industriel moderne qui vient chambouler le rapport au politique du syndicalisme nord-américain. En effet, le mouvement syndical nord-américain se pose en décalage historique entre des formes et des modalités d'action encore ancrées dans un rapport institutionnel fordiste (travail-État-capital) et la réalité économique et politique contemporaine. Le capitalisme financier et le travail flexible correspondent à un mode différent de régulation sociétale et économique, venant déstabiliser le rapport industriel et institutionnel fordiste et le rapport salarial collectif.

Dans un premier temps, nous exposons le contexte du dépassement du compromis fordiste en y exposant les différentes caractéristiques du modèle productif en émergence. Nous y voyons plus spécifiquement que le capitalisme ainsi que l'État transforment leur manière de régulation économique et politique venant déstabiliser et déséquilibrer le rapport industriel en re-créant une situation où le travail s'oppose à un régime politico-économique organisateur, reprenant ici les termes de Rolande Pinard. Ces transformations du capitalisme et du rôle régulationnel de l'État mettent en évidence les transformations relationnelles au sein du rapport au politique du syndicalisme.

4.1 Le démantèlement ou le dépassement du compromis fordiste : le retour au déséquilibre des forces du rapport au politique

Depuis les années 1980, de nombreux changements socio-économiques émergent et reconfigurent l'univers du travail. De nombreux auteurs, Castel, Boyer, Durand, Castells, Mercure, Boltanski et consorts, parlent de l'éclatement, du démantèlement ou du dépassement du modèle fordiste.

Le capitalisme a connu des changements substantiels depuis la fin des Trente Glorieuses, tant au chapitre du mode de régulation global, à savoir la régulation fordiste, qu'à celui de la valorisation du capital. Les assises de celle-ci reposent aujourd'hui de plus en plus sur une économie de connaissance, l'essor des nouvelles techniques et technologiques de la communication, une libéralisation des marchés arrimée à une financiarisation croissante de l'économie, de même que sur un vaste mouvement de mondialisation. \(^1\)

Ces transformations majeures intensifient la concurrence internationale et favorisent l'externalisation du travail, sous la forme de sous-traitance et de la délocalisation des lieux de productions vers les pays émergents. Ces nouvelles figures du travail imposent des exigences de flexibilité de la production, de l'organisation, de la gestion et de la technologie que le système fordiste ne pouvait plus absorber dans son modèle d'organisation du travail pensé dans un cadre national. Ces formes de flexibilité

-

¹ Daniel Mercure, op.cit, p.1

amènent une créativité nouvelle dans les modes d'organisation et des stratégies de gestions (travail d'équipe, contrôle horizontal, partenariat syndical-patronat dans la gestion de l'entreprise).

Daniel Mercure explique l'éclatement du modèle fordiste par l'effritement de la cohésion de la structure d'accumulation interne, soit une perte de cohérence entre l'intégration dans l'organisation des aspects sociaux et salariaux ainsi qu'une dissonance entre la production de masse et la consommation de masse². Il pousse sa réflexion en énumérant certains éléments spécifiques comme facteurs explicatifs de la crise du fordisme :

Le déclin du système fordiste peut s'expliquer par l'exacerbation de la concurrence sur le marché qui, sous la pression de la mondialisation et des politiques de dérèglementation, s'est accrue et a changé de nature. [...] La standardisation des produits a ainsi fait place à une forte demande de différenciation de ceux-ci [consommateurs] de même qu'à une attention grandissante pour leur qualité. Fondé sur la production de masse uniformisée et sur le compromis négocié entre les employeurs et les salariés, le mode de production fordiste n'a pas répondu adéquatement à ces nouveaux marchés de produits, en raison principalement de ses difficultés à adapter ses dispositifs de fonctionnement à un environnement de plus en plus concurrentiel et orienté vers le consommateur. [...] Enfin, l'érosion de la base institutionnelle du système fordiste, notamment l'effritement des interventions de l'État-nation et la diminution de l'influence syndicale, constitue un autre facteur explicatif de la crise.³

Pour Mercure, le nouveau système productif en sera un entièrement orienté vers le concept de la flexibilité des travailleurs, l'intégration et la stimulation de la subjectivité de ces deniers dans le processus même d'organisation.

Les figures suivantes, tirées de l'ouvrage *L'après-fordiste*, de Boyer et Durand, expriment bien les limites et les points de rupture de la nouvelle organisation du travail avec le modèle fordiste.

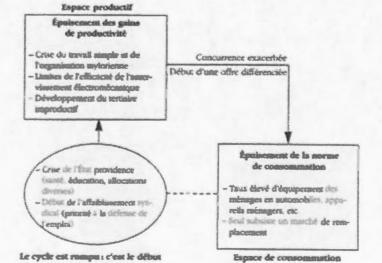
² Daniel Mercure, op.cit. p. 32

³ Daniel Mercure, op.cit, pp.32-33

Production de masse - Travail & la chaine - Parcellisation des táches - Division du travail Offre de produits standardisés - Electricas - Asservissements électromécnolque Automobile Développement de - Apparella ménagora - Télévisésses, matériel audiovisuel detrande à travers : - Mobilier - um symdicaliume revendicatif - Structuration éciatée des - l'Écat providence anteropoles, résidences - le crédit à la consommation secondaires L'accumulation du capital repose Communition de masse sur l'accomplissement de chaque cycle

Figure 1: Le cercle vertueux du paradigme sociotechnique fordien

Source : Robert Boyer et Jean-Pierre Durand, 1993. L'après-fordisme, éditions Syros



de la crise de l'accumulation

Figure 2 : La spirale dépressive dans la crise d'accumulation

Source: Robert Boyer et Jean-Pierre Durand, 1993. L'après-fordisme, éditions Syros

Pour Jean-Pierre Durand, trois facteurs structurels expliquent les limites du modèle fordiste, soit

L'épuisement des gains de productivité dans l'industrie (crise du travail simple des organisations syndicales et limites des techniques traditionnelles d'automatisation), l'épuisement de la norme de consommation (le taux élevé d'équipement des ménages en produits de consommation de masse signifie qu'il n'y a plus qu'un marché de remplacement) et le développement du travail improductif dans le privé (le travail de bureau) et dans le public (santé, éducation)⁴.

Cette spirale dépressive du modèle tayloro-fordiste, comme le mentionne Durand, doit trouver une sortie de crise dans un nouveau paradigme de production, un nouveau modèle socio-technique. C'est dans un modèle de production organisationnel et organisateur, comme le mentionne Pinard, que se pensera ce nouveau schéma de reproduction du capital.

Ces bouleversements socio-économiques auront de grandes incidences sur la régulation du travail et du même coup sur l'agir des organisations syndicales et plus particulièrement de la structure relationnelle de leur rapport au politique. Nous nous attardons plus spécifiquement à deux phénomènes sociopolitiques centraux qui tracent cette mutation sociétale de la transition de ce modèle productif: l'avènement d'un capitalisme financier et l'émergence de l'État gestionnaire. Pour rester en cohérence avec notre objet de recherche, soit le rapport au politique du syndicalisme nord-américain, ces deux phénomènes exogènes reprennent, en grande partie, les acteurs ciblés de notre définition du rapport au politique. Les mutations et les perspectives relationnelles entretenues avec la société civile, comme clé explicative du nouveau rapport, seront présentées comme axe transversal à ce chapitre.

4.1.1 L'avènement d'un capitalisme financier : la nouvelle conflictualité entre le travail et le capital

La crise du fordisme, dans les années 1980, est marquée par un contexte de mutations

-

⁴ Robert Boyer et Jean-Pierre Durand, 1998. L'après fordisme, éditions Syros p. 69

globales des modes de régulation économique et politique des sociétés occidentales. En effet, le capitalisme dans sa phase fordiste tend à se reconfigurer sous la nouvelle forme d'un capitalisme financier. L'une des particularités de ce nouveau capitalisme est que la reproduction du capital ne se base plus uniquement sur l'accroissement de la productivité et sur une planification économique prévisible et stable⁵, mais bien sur la financiarisation et une spéculation des gains en capitaux et sur le maintien « de la confiance des investisseurs dans [la] capacité [de l'entreprise] à dégager des revenus futurs sous forme de liquidité⁶ » :

La dérèglementation des marchés financiers, leur décloisonnement, la désintermédiation et la création de nouveaux produits financiers ont multiplié les possibilités de profits purement spéculatifs, par lesquels le capital s'accroît sans passer par un investissement dans une activité de production.⁷

Ainsi, la rentabilité financière se substitue à la productivité comme critère de profit au sein des entreprises, des corporations et des multinationales. L'organisation gestionnaire rationnelle du management, sous le capitalisme industriel fordiste, fait place dorénavant à des stratégies de gestion irrationnelles, imprévisibles et flexibles. Ces stratégies gestionnaires misent « sur l'intangibilité du capital⁸ ».

La transition d'un « capitalisme corporatif-managérial » vers un « capitalisme financier ou organisateur » (Pinard, 2008; Pineault, 2011) transforme l'univers organisationnel, gestionnaire et régulateur du travail. En effet, le nouveau modèle productif s'accommode difficilement de toute forme de régulation du travail, soit par l'entremise de l'État et encore moins par celui du syndicat. L'État en vient à être

⁶ Maxime Ouellet, 2012. "Le travail en mutation", Du prolétariat au précariat, le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain, Les nouveaux cahiers du socialisme, vol.7 p. 22

p.18 8 Maxime Ouellet, 2012, *op.cit*. p.21

-

⁵ Louis Chaput Richard, 2011, Entrevue avec le sociologue Éric Pineault (lère Partier) capitalisme financier ou crise perpétuelle, le journal des alternatives, version électronique: http://journal.alternatives.ca/IMG/article PDF/Entrevue-avec-le-sociologue-ric a6429.pdf

⁷ Luc Boltanski et Ève Chiapello. 2011. Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, éditions Gallimard, p.18

supplanté dans ses fonctions politiques par les corporations et les entreprises. Comme le mentionne Pinard:

En commençant à dissocier leur propre sort de celui de leur économie d'origine, les groupes [entreprises ou corporations] contribuent à l'affaiblissement du cadre de l'économie de l'État-nation et non à la restauration du cercle vertueux de l'accumulation selon les modalités de la régulation fordiste. [...]La mondialisation sans règles de l'organisation capitaliste de l'économie assujettit les nations aux entreprises qui n'ont plus intérêt à créer l'emploi, assujettit les entreprises aux exigences de la rentabilité financière selon lesquelles diminution de l'emploi et rentabilité accrue sont synonymes⁹.

L'organisation d'un capitalisme financier signifie alors que les entreprises se substituent à l'État pour encadrer et orienter le fonctionnement du marché : l'organisation du marché supplante la forme marché-institution. La politique institutionnelle et gouvernementale transpose son rôle politique et social vers un rôle qui s'inscrit dans une perspective administrative et gestionnaire. 10 Ces transpositions économiques et politiques viennent nier le rôle et les fonctions politiques de l'État en ce qui concerne les formes d'intervention et de régulation économique des modes d'organisation du travail. Nous pouvons alors énoncer que si les entreprises mondialisées ou corporations financières sont devenues l'élément central dans la société et de son organisation, c'est à la suite de la démission du politique ou plutôt de la légitimité de ce rôle par le politique. Comme le souligne Alain Deneault, « ce qu'on appelle mondialisation consiste précisément en l'élaboration d'un champ d'action international dans lequel les grandes entreprises et institutions financières échappent au contrôle des États, privant les mouvements sociaux et syndicaux de tout levier politique¹¹».

9RolandePinard, op.cit. pp.399-401

syndicalisme pour changer le Québec, éditions éco-société p.35

¹⁰Nous pouvons prendre l'exemple des politiques étatiques qui servent à éponger et à dédommager les externalités environnementales causées par les grandes corporations. Les gains en capitaux sont réservés et les profits restent choses privées de l'entreprise capitaliste. Toutefois, les dommages causés par ces dernières demeurent affaire publique, réservée à une gestion et administration étatique. ¹¹Alain Deneault, 2015, «Si le mouvement syndical opérait un virage politique ... » IN *Renouveler le*

Bref, ces nouvelles formes d'accumulation et de la production du capital tentent de se dissocier de toute forme de régulation institutionnelle, bousculant de facto le compromis fordiste, basé sur une régulation institutionnelle médiatisée par une force politique, l'État. Comme le mentionne Castells, « cette nouvelle figure du capitalisme post-industriel vient sonner le glas du contrat social entre capital et travail qui assurait la stabilité du modèle de croissance précédent. 12 »

4.1.2 L'État gestionnaire et la solidarité entre le capital et l'État

La nouvelle configuration du capitalisme s'est accompagnée d'une transformation du rôle de l'État. En raison du climat social et politique mondial de la récession économique des années 80, le néolibéralisme est présenté comme l'idéologie politique et économique capable de ramener la prospérité en Occident. « Les gouvernements [occidentaux], y compris ceux du Canada et du Québec, cherchent alors la solution des problèmes économiques dans le libre fonctionnement des lois du marché et la réduction de l'interventionnisme étatique¹³ ». Le démantèlement des politiques sociales s'est entamé au profit d'un appui politique institutionnel au marché financier libéralisé, voire un appui à une forme d'organisation et de régulation autonome des organisations capitalistes. Comme le rapporte Noiseux, « plutôt que de rechercher à diriger ou contrôler l'économie — et notamment le marché du travail les pouvoirs publics ont plutôt choisi de confier la grande part de cette gestion et de contrôle au marché, c'est-à-dire au secteur privé 14 ». Ce courant idéologique et politique a permis d'augmenter l'influence des grandes entreprises et des institutions financières sur les politiques et sur l'univers sociétal. L'État-providence se transforme en un État gestionnaire des politiques économiques néolibérales 15. Reprenant les propos de Rolande Pinard, l'organisation capitaliste se substitue à l'État —

12 Noémie Delisle, op.cit. p. 40

¹³ Jacques Rouillard, op.cit, p.33

¹⁴ Yanick Noiseux, op.cit, p. 70

¹⁵ Serge Denis. 2005. L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Le déclin du politique comme procès de politisation? Québec, éditions Les Presses de L'Université Laval, 141 p.

l'organisation se substitue à l'institution¹⁶.

Cette transformation politique du rôle de l'État a des incidences sur les relations industrielles et sur les modes de régulation du travail. En effet, traditionnellement sous l'organisation du travail tayloro-fordiste, l'État-providence médiatisait la relation entre le travail et le capital. Ceci permettait de rendre ce rapport de force plus égalitaire; l'État-providence est venu tempérer les conflits reliés aux conditions et aux relations du travail.

[L] expérience des deux dernières décennies suggère que ces formes d'interventions [étatiques], souvent regroupées sous le nom de politiques industrielles, ont connu des limites de plus en plus évidentes, du fait de la vigueur de la compétition internationale et de la nouveauté des problèmes à résoudre sous l'impulsion des systèmes technologiques en voie d'émergence 17

Les composantes économiques conjoncturelles du néolibéralisme créent un déséquilibre dans ce rapport; l'État en vient à favoriser de nouveau le pôle capital au détriment d'une médiation visant l'équilibre des forces en présence. Le rôle de régulation de l'État en vient alors à se transformer, voire s'amenuise, au profit d'une importance accrue au libre marché. Cette distorsion met dorénavant le travail devant un déséquilibre fort et puissant d'une structure politique néolibérale où l'État et le capital tendent vers une solidarité politico-économique.

La régulation dans un cadre national des politiques économiques devient de plus en plus difficile considérant l'ouverture des frontières et les assises politiques des accords internationaux dans le cadre de la nouvelle économie mondialisée. En se dissociant de leur cadre économique d'origine, les organisations capitalistes contribuent à l'affaiblissement de l'économie instituée par l'État-nation. En ce sens, les organisations et entreprises capitalistes dans un cadre d'une économie mondialisée ne restaurent pas, mais freinent et mettent en tension le cercle d'accumulation selon

¹⁶Rolande Pinard, op. cit. p. 273

¹⁷ Robert Boyer et Jean-Pierre Durand, 1993, l'après-fordisme, éditions Syros, p.50

les modalités de la régulation fordiste où l'État-providence était le fer-de-lance de l'organisation et de l'intervention dans l'économie nationale. 18

Bref, les nouvelles formes du rôle de l'État transforment le rapport salarial collectif fordiste ainsi que les rapports au politique du mouvement syndical. Comme nous le verrons dans les prochaines sections, l'État, acteur de médiation dans les relations industrielles entre le travail et le capital, faisait état d'une figure partagée entre une conflictualité et une capacité de représentation légale pour le mouvement syndical. Le rapport au politique se comprenait alors par un rapport de médiation et de réflexion avec l'État (un rapport critique et un rapport de représentation politique et juridique). Les transformations gestionnaires de l'État, pour une plus grande maximisation de l'organisation managériale, chamboulent cette relation politique. Comme le mentionne Jacques Rouillard, « La diffusion d'idées néolibérales, qui remettent en cause l'intervention étatique dans l'économie, affecte profondément le syndicalisme, "qui avait fait de l'État la pierre angulaire de son projet de société".

De plus, le fait que la législation encadrant les relations industrielles du travail n'ait pas été adaptée à la nouvelle situation économique et politique (univers du travail) ainsi que la faible volonté politique de l'État ou la subordination de l'État aux politiques néolibérales accentuent et contribuent à la précarité du travail (éclatement des statuts de travail, travail atypique, processus de flexibilisation des statuts d'emploi et de l'organisation du travail) et à l'individualisation du rapport salarial. En effet, comme le souligne Yanick Noiseux à ce propos, l'inertie du gouvernement en la matière devient, dans ce contexte, un puissant moteur de transformation du rapport salarial²⁰.

¹⁸Rolande Pinard, op.cit. p.399

¹⁹Jacques Rouillard, op.cit. p.61 ²⁰ Noémie Delisle, *op.cit.* p.64

4.2 Les nouvelles formes d'organisations du travail — l'incidence sur le rapport au politique du mouvement syndical

L'avènement d'un nouveau système productif et d'accumulation du capital ainsi que les transformations liées à l'État ébranlent lourdement, à partir des années 1980, les piliers et les fondements mêmes du fordisme et de son pacte social. C'est l'ensemble de l'univers social du travail qui subit de profondes transformations s'orientant vers une même direction, soit une grande flexibilité. Ces transformations ne sont pas singulières à un espace politique ou géographique donné, elles influencent le travail dans la majorité des pays qui avaient adopté le modèle du capitalisme industriel fordiste. La plus grande flexibilité mène à une plus grande individualisation qui vient fragmenter le rapport salarial auparavant collectif. Ces tendances d'individualisation, de flexibilité et de mobilité du travail remettent en question les solidarités syndicales et son pouvoir politique de transformation sociale, dans une perspective plurielle des forces d'action. Le rapport au politique du mouvement syndical contemporain se trouve ébranlé sur deux fronts : 1) au sein même de sa capacité de représentation politique dans son rapport tripartite institutionnel et 2) au sein même de sa capacité de mobilisation et d'action politique (légitimité de ces formes d'action).

Pour Boltanski et Chiapello, la flexibilité se décompose en deux axes : la flexibilité interne et la flexibilité externe. La première fait référence aux modalités de réaménagement de l'organisation du travail : les groupes d'expression des travailleurs, des cercles de qualité, la polyvalence, le team-work, l'auto-contrôle et une forme de hiérarchie horizontale. Ces tendances de flexibilité au sein même de l'organisation interne des formes de travail font appel à une plus grande intégration subjective, une plus grande contribution et participation des travailleurs dans le processus de production (Mercure, 2010). De cette participation nouvelle, les cadresgestionnaires tendent de faire émerger un grand sentiment d'appartenance, du travailleur à l'entreprise, pour que ces derniers adhèrent aux objectifs productifs (auto-contrôle). Dans cette nouvelle logique de coordination horizontale, l'individu-

travailleur en vient à oublier certaines formes de revendications qualitatives individuelles ou collectives au profit de la rentabilité et la productivité de l'entreprise. Ces nouvelles techniques d'organisation du travail permettent d'obtenir un engagement plus accru de la part des travailleurs et diminuent la possibilité d'une distance critique de ces derniers face aux nouvelles techniques de gestion de l'entreprise. La flexibilité externe, quant à elle, correspond à la fragmentation du tissu productif en travail en réseau, travail de mobilité qui se comprend par l'exigence d'une main-d'œuvre malléable et sous-traitante — résultante d'une forme d'externalisation de la production²¹.

Ces vastes mouvements de réorganisation du travail par la flexibilité aboutissent à une forme de précarité du travail, car ils procèdent d'une augmentation de différents statuts de l'emploi. Cet éclatement des statuts des travailleurs a comme effet de diversifier à son extrême la condition salariale. Comme le mentionnent Boltanski et Chiapello:

L'extériorisation de l'emploi fait ainsi coexister au sein d'un même établissement une mosaïque de personnels auxquels s'applique autant de statuts qu'il y a de sociétés représentées dans ce lieu de travail et cela malgré l'identité des conditions de travail, malgré la similitude des qualifications professionnelles et des tâches exécutées et malgré l'unicité du pouvoir de direction réel²².

Ce processus annonce le morcèlement du rapport collectif salarial et trace les prémisses de l'individualisation des situations de travail. Ce processus organisationnel d'individualisation des conditions salariales et des statuts d'emploi permet aux gestionnaires d'avoir une plus grande emprise sur chaque salarié et permet « d'obtenir de ce fait une mise sous tension beaucoup plus efficace ».

L'accent est mis sur la gestion individualisée de la main-d'œuvre, en particulier sur une qualification tributaire de l'individu plutôt qu'une qualification déterminée par le poste de travail, sur une stimulation de l'esprit d'initiative, sur un élargissement de la part de responsabilités assumées par les salariés au sein du collectif de travail. En outre, les

²² Boltanski et Chiapello, op.cit. p. 309

_

²¹ Caractéristique en contradiction avec le capitalisme industriel.

entreprises garantissent de moins en moins la protection des travailleurs selon les anciens préceptes du rapport salarial fondé sur une régulation collective entre partenaires²³.

Les mouvements de flexibilité morcèlent le rapport salarial collectif et ce dernier devient, pour reprendre les termes de Pierre Beaudet, « une multitude de singularités ». L'augmentation de l'esprit de compétition et de la disparité des tâches et des conditions salariales entre groupes et salariés réduisent les possibilités de faire corps ou de s'opposer collectivement aux gestionnaires et à l'organisation mise en place. En effet,

chaque salarié fait le point de sa situation avec son supérieur, ce qui aboutit à une appréciation globale. Cette méthode de détermination du salaire présente l'avantage pour l'entreprise d'engager le plus grand nombre de salariés possibles dans des situations où ils sont à porter un jugement sur des collègues et aussi un jugement sur eux-mêmes. Mais des salariés ayant à s'évaluer les uns les autres peuvent aussi plus difficilement faire front commun contre la direction centrale²⁴.

La flexibilité, prémisse structurante de la nouvelle organisation du travail, incite à une fragmentation du rapport salarial fordiste. Le collectif salarial devient morcelé et les compétences individuelles, la loyauté à l'entreprise et les aptitudes à la polyvalence des travailleurs deviennent les facteurs cruciaux dans la valorisation de leur fonction, leur statut et leur rémunération et non plus simplement en lien avec leurs tâches de travail. Cette déstabilisation de l'univers collectif salarié a une forte incidence sur l'organisation même de la structure syndicale. Comme le mentionne Gagnon, la légitimité politique du mouvement syndical dans sa capacité de régulation est écorchée par ces nouvelles stratégies de gestion des entreprises qui favorisent la rentabilité financière des entreprises au détriment de la productivité empirique du travail;

Il reste que le syndicalisme se voit dans une certaine mesure remis en cause par ces gestions nouvelles. On vise en effet à l'éveil, à la production et à l'entretien d'une nouvelle allégeance ouvrière face à l'entreprise. On mise sur l'engagement individuel

-

²³ Daniel Mercure, op.cit. p. 38-39

²⁴ Boltanski et Chiapello, op.cit. p.360

tout autant que sur l'esprit d'entreprise, dût-il passer par l'égoïsme d'entreprise pur et simple; le cas échéant, c'est le sentiment d'appartenance au sous-groupe (atelier, département, région, etc.) qui sera stimulé. Différents mécanismes de participation — cercles de qualité, groupes semi-autonomes, travail par équipes, programmes de qualité de vie au travail, et autres —, ainsi que les « programmes sociaux privés » que sont les programmes d'aide aux employés — où l'entreprise devient la maman, le papa, le psychothérapeute et le gérant de banque tout à la fois — seront mis en œuvre²⁵.

Ces nouvelles techniques gestionnaires disqualifient et rendent caduques certaines stratégies syndicales: le syndiqué ou le travailleur en vient à s'identifier individuellement à l'esprit d'entreprise plutôt que collectivement au syndicat.

De plus, le syndicalisme s'est institutionnalisé sous la forme d'organisation du travail fordiste dans un cadre de régulation politique nationale. Les mouvances et incertitudes reliées à la mondialisation de l'économie influencent grandement les prises de décisions et d'organisation faites par le mouvement syndical. Les transformations de l'État, accordant une plus grande importance au capital dans les relations industrielles du travail, déstabilisent et affaiblissent le mouvement syndical. L'équilibre possible existant par la relation de médiation sous le fordisme et engagée par l'État-nation perd ici tout son sens. Pour compenser cette perte de pouvoir ainsi que la constante menace d'externalisation de la production, les syndicats accentuent leur dimension organisationnelle au détriment de leur fonction de contestation. Dans ce contexte particulier de capitalisme financier et d'organisation du travail flexible, le mouvement syndical doit tenter de reconstruire des solidarités ou trouver une manière de médiatiser son rapport au capital — capital dorénavant non contraint à une politique nationale et favorisée par un néolibéralisme étatique. Le mouvement syndical, comme nous le verrons dans la prochaine section, adopte des attitudes managériales et de partenariat avec le capital, sans toutefois, augmenter son réel

²⁵Mona-Josée Gagnon, 1990 « Le syndicalisme : institution et mouvement social » dans Vincent Lemieux (dir.) Les institutions québécoises : leur rôle, leur avenir, Colloque du 50^e anniversaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Laval, édition électronique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/syndicalisme_institution/le_syndicalisme_institution.pdf p. 15

pouvoir politique de transformations sociales plurielles - définition arendtienne de l'action politique.

Le tableau suivant présente une synthèse des éléments discutés dans ce chapitre. Il expose les grandes thématiques et les mots clés pertinents pour la compréhension des modes relationnels compris dans le rapport politique contemporain du mouvement syndical.

Tableau 3 : le rapport au politique du mouvement syndical et l'éclatement du rapport institutionnel

Capitalisme financier- organisateur	 Financiarisation de la production; Flexibilité du travail et de l'organisation; L'externalisation, délocalisation et sous-traitance; Dérèglementation des marchés et des unités nationales dans la régulation économique; Mondialisation et globalisation. 						
État	 État gestionnaire; État administrateur; Idéologie néolibérale; État solidaire de l'économie politique financiarisée. 						
Société civile	 Augmentation du culte de soi et de l'idéologie individualiste Concept de classe sociale confus — éclatement des repères de luttes sociales; Nous passons d'une société salariale collective à une société des multitudes fragmentées. 						
Mouvement syndical	 Entre institution et organisation; Rapport salarial individualisé; Revendications syndicales très gestionnaires — perte de pouvoir contestataire; Partenariat, co-gestion, team-work avec les gestionnaires des entreprises; Perte de légitimité de leur représentation politique; 						

Caractéristiques du rapport au politique du mouvement syndical

- Relation industrielle est encore tripartite dans le cadre d'inscription institutionnelle du syndicalisme l'équilibre des acteurs en présence est ébranlé;
- Intégration du discours gestionnaire par le mouvement syndical;
- Fonction d'intégration économique mise en puissance au détriment d'une critique sociale;
- Rigidité de la force de transformation sociale;

Ce tableau thématique nous amène à la dernière section de ce chapitre permettant d'exposer la nouvelle composition du rapport au politique du syndicalisme à l'ère contemporaine. Les liens relationnels entre les acteurs clés de la définition du rapport au politique seront présentés et mis en tension et en relation avec la capacité des transformations sociales et politiques citoyennes et collectives. Cet exposé tend à reconnaître, de par une compréhension historique et macrosociologique de la représentation politique du mouvement syndical, certaines rigidités et fixités des formes d'action du mouvement syndical nord-américain. Le mouvement syndical est pris dans une perte de distance critique des formes d'organisation du travail.

4.3 La crise du mouvement syndical nord-américain — la rigidité des formes d'action

À terme de cette compréhension sociohistorique des transformations des modèles productifs et à la lumière des transformations macrosociologiques contemporaines du travail, nous pouvons mieux comprendre les éléments historiques qui ont amené le mouvement syndical dans une situation de crise de représentation politique — une tension vive entre une fonction institutionnelle et une dimension organisationnelle. Cette dernière dimension ou définition dorénavant intégrée aux fonctions du mouvement syndical contemporain²⁶ trace les lignes de son inscription de son rapport au politique. Il démontre un grand décalage et de grandes mutations entre la

²⁶ Pensons aux discours des théories des relations industrielles qui favorisent dorénavant le partenariat social comme forme nécessaire du renouveau syndical.

représentation politique du collectif salarial sous le fordisme — où l'action politique du mouvement syndical était contestataire des modèles d'organisation du travail — et les nouvelles réalités individualisantes des singularités des travailleurs sous le capitalisme financier. Le mouvement syndical se trouve dans une tension qui, selon nous, le place dans une rigidité des formes d'action politique et de capacité de transformation sociale. Nous démontrons que le mouvement syndical nord-américain est toujours ancré dans un cadre institutionnel fordiste, de son encadrement politicojuridique institué par le compromis fordiste travail-État-capital — rapport qui définit encore son inscription politique. Effectivement, l'État encadre toujours et définit le cadre législatif dans lequel peut intervenir le mouvement syndical. Toutefois, l'État se détache de plus en plus de sa fonction d'intervention sociale que suggérait le cadre de la relation industrielle et institutionnelle tripartite. Paradoxalement, malgré ce déséquilibre marquant entre les forces en présence, entre le travail et le capital, qui devraient faire susciter la grogne du mouvement syndical, le capitalisme financier réussit à étendre sa logique organisationnelle autant au sein de la société civile que du mouvement syndical. Le mouvement syndical n'est plus dans une posture critique de l'organisation du travail. Il y épouse même certaines formes tant dans sa participation (ex: co-management et teamwork) que dans sa forme d'organisation.

Comme mentionné ultérieurement, l'effet central de l'organisation flexible du travail a été de « diversifier à l'extrême la condition salariale » et donc de fragmenter un rapport salarial qui était jadis collectif. Comme le mentionne Noémie Delisle,

en plus d'ouvrir la voie à la dérèglementation et à la privatisation, la vague néolibérale a des effets plus insidieux, cette fois sur les solidarités syndicales en dévalorisant l'action collective et en mettant l'accent sur l'excellence individuelle. Un nouveau contexte social dans les entreprises, stimulé par les nouvelles formes de gestion du personnel tels les cercles de qualité et la qualité de vie au travail, contribue à démobiliser les syndiqués²⁷.

Les répercussions sur la capacité de représentation politique du mouvement syndical

²⁷ Noémie Delisle, op.cit. p.61

sont grandement bousculées. Cette déstabilisation de la représentation politique s'explique tout d'abord par la grande participation des travailleurs aux processus, aux stratégies et aux qualités de production et aux objectifs de l'entreprise. Ces derniers, pouvant dorénavant participer à divers comités d'organisation et de structuration des forces de travail, se sentent directement interpelés dans cette mouvance organisationnelle. De plus, leur participation au sein de ces comités de travail leur donne une proximité inégalée avec la classe gestionnaire. Pour certains travailleurs, la médiation de leurs revendications par le syndicat devient une futilité, car ils peuvent, de par leur implication à ces groupes, « investir » les lieux décisionnels²⁸. Comme le mentionne Jacques Rouillard:

L'affrontement serait une méthode dépassée dans les relations de travail puisque les patrons serajent davantage soucieux des besoins et des aspirations des travailleurs. Et surtout, il ne faudrait pas mettre en danger, par des demandes exagérées, la capacité concurrentielle des entreprises alors que le commerce se mondialise et que la compétition se fait plus fort. Il en résulterait du chômage et un appauvrissement général²⁹.

Ceci amène les travailleurs à désavouer le syndicat comme véhicule unique, légitime et efficace de leur représentativité politique auprès du capital.

Ensuite, la déstabilisation de la capacité de représentation politique du mouvement syndical se répercute également dans son organisation qui ne critique plus nécessairement les formes organisationnelles du capital, mais tente d'éviter l'externalisation des emplois de leur territoire national.

Le mouvement syndical se pose de plus en plus comme partenaire des entreprises légitimant ainsi sa logique de reproduction du capital. Alain Deneault souligne à titre d'exemple la participation des syndicats québécois au sommet économique de 1996 :

Le Sommet socio-économique [...] les [syndicats] a enfermés dans une logique de

Jacques Rouillard, op.cit, p. 57

²⁸ Cette participation est conçue et perçue par certains auteurs d'illusoire et serait une tactique gestionnaire pour distancier le mouvement ouvrier du pouvoir syndical.

partenariat avec l'État et les grandes entreprises. La mondialisation entraîne alors un bris des liens de solidarité que nouent les centrales syndicales québécoises avec leurs semblables de l'extérieur: les entreprises québécoises qui exploitent leurs membres deviennent soudainement leurs alliées, tandis que les camarades internationaux qui pourraient être embauchés par lesdites entreprises si elles délocalisaient leurs activités passent alors pour des concurrents³⁰.

Le syndicalisme met de cette manière à carreau l'idée d'un syndicalisme de combat ou de transformation sociale basée sur une solidarité ouvrière internationale en décidant de faire partenariat et front commun avec le capital pour supporter les intérêts administratifs du marché interne du travail. Comme le mentionne Durand, « le télescopage des fonctions conduit à des situations où l'élu syndical perd ses préoccupations syndicales au bénéfice des contraintes productives et managériales ».

Le syndicalisme tente de compenser cet affaiblissement par l'accentuation de sa dimension organisationnelle, en se concentrant donc sur le terrain qu'il partage avec l'entreprise. Les discours sur le partenariat, la coopération syndicale-patronale, la participation à la gestion sont désormais associés à un renouvellement nécessaire du syndicalisme³¹.

Nous assistons à un double-mouvement d'intégration des travailleurs et des syndicats au discours organisationnel du capitalisme qui est une nouveauté dans les formes de lutte et dans la forme du rapport au capital du mouvement syndical nord-américain. Cette nouveauté consiste à l'intégration, mais aussi à l'acception des formes organisationnelles dans leur rapport et dialogue avec les acteurs sociaux — la perspective critique est gommée au profit de l'intégration économique. Ce transfert de préoccupations politiques et cette distance avec le mouvement ouvrier ou le syndicalisme fordiste s'expliquent par les contraintes économiques et les menaces d'externalisation de la production et de délocalisation des emplois. Ce processus impose ainsi une contrainte violente et gestionnaire aux revendications et aux possibilités de luttes du mouvement syndical. Henri Lefebvre, cité par Rolande Pinard,

30 Alain Deneault, op.cit. p. 41

³¹ Luc Boltanski et Éve Chiapello, op.cit. p.313

contaste ici la victoire de la dimension organisationnelle du capitalisme puisque la lutte contre l'organisation capitaliste a représenté le véritable enjeu de la lutte ouvrière depuis les débuts du capitalisme industriel. Le triomphe de la dimension organisationnelle du travail correspond à la fois à l'absence de sens social-politique et à l'anéantissement de son sens économique pour l'ouvrier. [...] La centralité du travail s'était imposée en s'immisçant entre le politique et l'économique, avec l'avènement du social sous l'égide du mouvement ouvrier, un social né grâce aux institutions universalistes et visant à étendre leur application aux classes laborieuses. Avec le capitalisme [financier], c'est l'organisation qui s'immisce entre le politique et l'économique sous l'égide du management. Ce qu'on y appelle le travail — labor — ne deviendra pas une force autonome dans la société sous la forme d'un mouvement social, mais demeurera circonscrit aux limites organisationnelles de l'entreprise³².

Ainsi, les facteurs exogènes déstabilisent et bouleversent la capacité d'action du mouvement syndical dans ses formes du rapport au politique. D'une part, il y a la négation du rôle de l'État et, d'autre part, il y a l'adhésion du syndicalisme aux objectifs économiques défendus par l'entreprise. Les axes du rapport au politique, avec l'État et le capital, sont dorénavant élaborés par un dialogue d'intégration économique. La logique organisationnelle du capitalisme financier transforme le rapport entre le mouvement syndical et l'État, entre les travailleurs et le mouvement syndical, et rompt l'équilibre de la relation industrielle fordiste. Toutefois, le mouvement syndical dans sa forme contemporaine est pris dans une législation qui impose cette relation normative, ces relations politiques — par une médiation étatique — entre les acteurs du conflit industriel et institutionnel du travail.

Autrefois, « la condition ouvrière constituait un socle de la citoyenneté : le syndicat assurait dans l'espace social un accès aux droits publics, une sorte de plateforme effective entre la société civile et L'État. Or, aujourd'hui ce tissu social s'effrite³³». Les répercussions sociopolitiques des luttes syndicales sont moins ancrées dans un gain qualitatif pour l'ensemble des citoyens; les luttes syndicales sont confinées à une mobilisation pour une conservation et une préservation de l'emploi sur leur

³²Rolande Pinard, op.cit. p. 404

³³Pierre Beaudet, 2012. «La fin de la classe ouvrière» IN *Du prolétariat au précariat le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain*, Nouveaux Cahiers du socialisme, Vol7., op.cit. p.82

territoire³⁴: la négociation d'une bonne convention collective.

Dans sa thèse de doctorat, Yanick Noiseux exprime par la notion d'une triple rupture le processus d'éclatement du pacte social fordiste qui vient chambouler l'univers de représentation juridico-politique moderne du marché du travail. Dans la foulée du processus de libéralisation des marchés et de la mondialisation économique, le contrat social liant l'État, le capital et le travail s'effrite. Cette triple rupture expose bien le décalage historique existant entre la forme du compromis fordiste qui régule toujours l'action politique du mouvement syndical et le contexte politique économique néolibéral dans lequel il évolue. Cette conception de la triple rupture résume bien notre propos, à savoir l'influence des facteurs exogènes, soit la transformation du rôle de l'État et la domination de l'idéologie néolibérale sur l'action politique du mouvement syndical.

La première rupture s'opère entre l'État et le capital, à savoir que l'État délaisse sa volonté politique d'intervention politico-juridique de la régulation du marché du travail et laisse place à une libéralisation sans contrainte de ce même marché. Il s'opère ainsi une dérèglementation des activités commerciales et financières. La diminution, voir l'absence de contrainte nationale de régulation du marché, rend possible les nouvelles formes d'organisation du travail et de ce fait devient partenaire des processus de flexibilité et de précarité du travail.

La seconde rupture s'entame entre l'entreprise et le travailleur. En sous-traitant et en externalisant leurs activités de production, l'entreprise fait éclater la relation traditionnelle liée à la définition classique et typique du travail. De ce fait, le rapport salarial collectif devient plus difficile à concrétiser par l'éclatement même des statuts

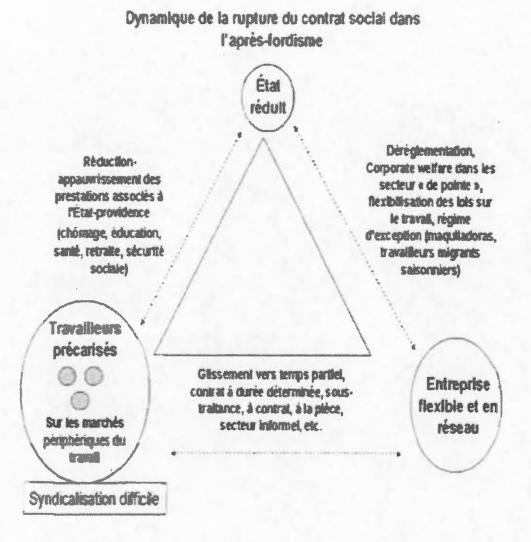
³⁴Nous pouvons faire référence aux luttes visant à conserver de l'emploi : lutte de l'emploi pour l'emploi sans vision large d'un projet social et politique. Nous pouvons prendre en exemple l'appui de la FTQ, sous certaines conditions, du projet renversement de la ligne Enbridge 9B source : file:///C:/Users/Utilisateu/Downloads/009m_f%C3%A9d%C3%A9ration_des_travailleurs_et_travaille uses du qu%C3%A9bec et unifor-qu%C3%A9bec.pdf.

d'emploi. Le modèle de représentation politique du mouvement syndical devient ainsi obsolète. Dans ce contexte, la syndicalisation devient difficile dans ces nouveaux schèmes atypiques d'emploi.

La dernière rupture s'expose entre le travail et l'État. De manière globale, l'État délaisse son rôle d'État-providence et les politiques sociales sont mises de côté, appauvrissant les travailleurs et plus particulièrement les précaires. Citons en exemple : « L'appauvrissement des régimes d'assurance publique, la limitation de leur accès, la réduction des budgets à l'éducation, la mise en danger des régimes de pensions publiques, la privatisation partielle des services de santé 35 ». La figure suivante exprime le processus de la triple rupture telle que proposée par Noiseux.

35 Yanick Noiseux, op.cit. p. 73

Figure 3 Le processus de triple rupture



Source: Yannick Noiseaux, 2008, L'État, le syndicalisme et le travail atypique au Québec: une sociologie des absences et des émergences, Thèse de doctorat, Département de sociologie, UQÀM

Ces processus de rupture explicitent bien le nouveau partenariat industriel de la nouvelle économie politique en place, soit un partenariat entre l'État et le capital, relayant le syndicalisme à un acteur social et politique de second plan dans la législation de l'univers du travail et dans la création normative d'un univers de sens, d'un cadre politique sociétal.

Nous pouvons donc affirmer que le syndicalisme nord-américain et ses formes contemporaines de rapports au politique se situent ou se trouvent dans une forme de décalage historique; entre leur capacité d'action, leur inscription législative donnée dans un cadre fordiste et le contexte mondialisé socio-économique. Cette tension marquée limite et fige la portée d'action d'un rapport au politique critique et d'une capacité de transformation sociale. Le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain contemporain, dans ses formes multiples, est confiné à son rôle traditionnel, héritage du syndicalisme industriel, sans toutefois que cet héritage représente la réalité économique contemporaine dans lequel s'inscrit la nouvelle définition du travail flexible et atypique.

Le syndicalisme aurait dû être la première force attachée à freiner ou à amender la déconstruction du monde du travail mise en œuvre par les déplacements du capitalisme : il aurait dû de même se mobiliser pour s'opposer à sa propre déroute partiellement inscrite dans les nouvelles pratiques d'entreprise. Mais les succès remportés par la critique bifrontale dont il avait été le porteur, qu'il s'agisse des gains obtenus par la critique sociale quant à l'institutionnalisation des syndicats ou de l'adoption de certaines propositions de la critique artiste, ont rendu difficile l'évaluation des nouveautés et retardé la prise de conscience des effets pervers qu'elles pouvaient induire³⁶.

Ces propos de Boltanski et Chiapello amènent à penser les limites internes du mouvement syndical face à ces transformations sociopolitiques, réflexions qui seront amenées dans notre conclusion.

.

³⁶ Boltanski, op.cit. p. 375

CONCLUSION

Ce mémoire avait comme finalité d'exposer un cadre théorique permettant de saisir les mutations du rapport au politique du syndicalisme nord-américain et plus précisément de cerner les enjeux contemporains des formes de la crise du syndicalisme nord-américain par une compréhension sociohistorique des formes de son rapport au politique. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait une analyse sociohistorique et macrosociologique des influences des transformations socioéconomiques et politiques sur les modes de régulation des organisations du travail et sur le mouvement syndical. Ce mémoire expose une interprétation compréhensive de l'influence des facteurs exogènes du mouvement syndical nord-américain — transformation de l'État et mutations de l'organisation du capital — sur son rapport au politique.

Le rapport au politique comme illustrateur de la crise de représentation du mouvement syndical nord-américain

Le premier chapitre présente les assises théoriques et conceptuelles de la problématique centrale de notre recherche, soit *le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain*. Ainsi, une définition précise de la conception du rapport au politique du mouvement syndical est exposée, limitée et déterminée. En effet, notre rapport au politique est compris, pour ce mémoire, sous deux angles complémentaires :

- Une définition qui exprime le rapport au politique comme un « être en relation » de manière publique avec les acteurs sociaux.
- Une définition tirée de la philosophie politique arendtienne du pouvoir de l'action comme liberté politique.

Ainsi, le rapport au politique du syndicalisme est considéré comme un rapport relationnel entre les acteurs de la politique (État, capital et la société civile) qui

exprime les formes et les forces de transformations sociales et les capacités d'action sociopolitique du mouvement syndical dans un espace public pour et par une pluralité citoyenne.

Pour cerner ces mouvements de transformation du rapport au politique du syndicalisme nord-américain, les approches sociohistorique et macrosociologique ont été utilisées. Effectivement, c'est par la constitution historique des transformations des éléments exogènes au syndicalisme nord-américain que nous exprimons la composition de son rapport au politique. Nous voulons faire une analyse des facteurs exogènes au mouvement syndical afin d'y observer les tendances politiques et sociales qui mettent à mal les formes d'action de ce mouvement. Trois périodes historiques ont été étudiées correspondant toutes à un chapitre du mémoire :

- 1) La Révolution industrielle, le mouvement ouvrier et son rapport au politique la conflictualité émergente entre le travail et le capital (Chapitre II);
- 2) Le taylorisme, le fordisme et l'institutionnalisation du syndicalisme wagnérien le rapport au politique entre mouvement social et institution (Chapitre III);
- 3) Les transformations contemporaines du travail la rigidité des formes d'action (Chapitre IV).

Finalement, il importe de spécifier que le choix de traiter le syndicalisme nord-américain dans son ensemble s'explique par la compréhension collective que nous avons de cet acteur. Nous avons voulu saisir en quoi les facteurs exogènes au mouvement syndical peuvent affecter dans son ensemble la capacité et les modalités d'action — sans restreinte notre analyse à une compréhension de la structure particulière de chaque organisation ou acteur syndical singulier. Par cet effort de généralisation, nous voulons dessiner une tendance des mouvements politiques du syndicalisme nord-américain. Cette approche macrosociologique a été possible, car

les mouvements syndicaux nord-américains ont tous comme socle de base de leur constitution législative le Wagner Act.

Le mouvement ouvrier comme force de transformation politique et sociale: tension et conflits entre le capital et le travail

Le Chapitre II vient illustrer la composition du rapport au politique du mouvement ouvrier sous l'émergence de la Révolution industrielle. L'avènement du capitalisme industriel, composante indissociable de la Révolution industrielle, pose de nouvelles balises et structures à l'organisation du travail. Effectivement, l'introduction d'une compréhension quantitative du travail s'oppose dorénavant à la tâche. Une importante distinction et distance se crée entre la vision du travail et celle du capital — autrefois liée sous le travail de l'artisan ou de l'ouvrier du métier. Cette opposition se transcrit dans une polarisation et une tension entre les classes sociales : les ouvriers et les propriétaires de la force de travail. Ces nouvelles formes d'organisation du travail, déterminées par la classe des propriétaires, dépossédaient les ouvriers de leur savoirfaire et leur savoir-technique. C'est pour contrer cette désappropriation et cette dépossession du sens et de l'organisation du travail que le mouvement ouvrier s'organise contre le capital. Le mouvement ouvrier se donne comme mission de redonner un sens sociopolitique au travail et aux travailleurs : droit social du travail, reconnaissance citoyenne des travailleurs, etc. Le mouvement ouvrier se trouve alors en tension et en conflit constants avec le capital et l'État — outil administratif de la bourgeoisie montante.

À cet égard, le mouvement ouvrier n'était pas reconnu comme un acteur formel et institutionnel de la représentation politique des ouvriers. Aucune médiation sociale, politique ou juridique n'a permis de stabiliser ou d'égaliser les forces en jeu. Le rapport au politique du mouvement ouvrier émerge de la tension marquée entre le

¹Soulignons encore une fois que nous considérons pour ce mémoire le mouvement ouvrier comme une avant-garde historique du mouvement syndical - nous le considérons dans une perspective historique.

travail et le capital — dans l'espace toujours grandissant entre ces deux pôles, la production et l'accumulation

Bref, le rapport au politique du mouvement ouvrier correspond à la force inégale existant entre les travailleurs et les propriétaires de la force de travail, la tension et la polarisation entre le capital et le travail. Le mouvement ouvrier se présente sous la forme d'un acteur de transformations sociales militant pour de meilleures conditions citoyennes pour tous afin d'atteindre une vie active, collective, politique, citoyenne et libre.

L'institutionnalisation du syndicalisme wagnérien : le processus de dépolitisation du mouvement syndical

Le troisième chapitre expose l'analyse des modes d'organisation du travail et du rapport salarial fordiste et tayloriste ainsi que de son influence sur les modalités d'action politique du mouvement syndical nord-américain.

Les deux nouveaux modes d'organisation du travail émergent aux États-Unis dans un contexte de relance économique portée par une idéologie keynésienne. L'État-providence valorise la conceptualisation fordienne du consommateur-travailleur afin de relancer l'économie nationale. En contrepartie, pour amenuiser les contrecoups du déséquilibre entre le capital et le travail, entamé par le capitalisme industriel et soutenu par le capitalisme managérial, l'État régule les relations du travail en proposant l'institutionnalisation du mouvement ouvrier. L'État-providence s'accorde un rôle administratif de régulation, de la définition et de l'encadrement politico-juridique de l'univers du travail. La relation au politique alors privilégiée dans les relations industrielles modernes, et celle qui perdure encore aujourd'hui, est la relation tripartite travail-État-capital. L'institutionnalisation du rapport au politique du mouvement syndical permet de reconnaître politiquement et juridiquement le mouvement syndical comme l'unique représentant du mouvement ouvrier. Toutefois, cet encadrement légal limite le champ d'intervention et d'interaction politique des

revendications ouvrières. D'une certaine manière, nous pouvons dire que l'institutionnalisation du mouvement syndical aura eu raison d'un accaparement politique ou d'une perversion critique du sens de l'action politique du mouvement syndical, tel que défini par Arendt. En effet, l'encadrement juridique dépolitise les revendications et les orientations sociopolitiques du mouvement, car la législation les contraint dorénavant à militer pour des enjeux internes et privés aux lieux et milieux de travail.

Bref, le rapport au politique s'exprime par la tension existante entre l'enracinement du rapport au politique dans une tradition ouvrière de contestation sociale et la nouvelle forme d'institutionnalisation politique et juridique qui lui donne une reconnaissance légitime d'intervention politique, mais le restreint à un champ d'action privée entre le capital et le travail.

Le néolibéralisme économique et politique : la rigidité des formes d'action du rapport au politique

Finalement, le quatrième chapitre pose les enjeux contemporains des transformations de l'organisation du travail sous le capitalisme financier. Les transformations importantes du capital et de l'État, sous l'égide de l'idéologie néolibérale, bousculent la légitimité de représentation politique du mouvement syndical. Son ancrage dans la relation tripartite, travail-État-capital, se pose désormais en décalage avec la réalité contemporaine où l'État n'est plus un acteur médiateur, mais bien facilitateur des politiques néolibérales d'un libre capital. Le concept de flexibilité devient la nouvelle tendance dans les formes d'organisation du travail. Ces formes de flexibilité du travail, des travailleurs, du temps de travail, des formes d'organisation, suggèrent une forte individualisation du corps des travailleurs. Cette flexibilité va de pair avec tous les procédés d'externalisation et de sous-traitance de la main d'œuvre. Ce contexte de l'organisation du travail (éclatement des statuts d'emploi) devient étranger à la forme de régulation industrielle et institutionnelle dans laquelle le mouvement syndical

s'inscrit encore aujourd'hui (travail-État-capital). Nous exposons également la tendance à l'inscription même d'un discours organisationnel au sein du mouvement et du discours syndical. En effet, les menaces constantes d'externalisation des emplois exposent le mouvement syndical à des réalités politiques qui les placent dans une position de partenariat avec le capital afin de conserver des emplois dans un cadre national. Il semble que le mouvement syndical soit devant une forme de stagnation ou d'inertie dans ses formes d'action politique et dans sa capacité de transformations sociales et économiques. Dans ce contexte, les voies choisies d'action politique restent des actions partenariales avec le capital pour la préservation de l'emploi.

Bref, le rapport au politique contemporain s'exprime par la tension qui existe et se présente entre sa tradition moderne d'institutionnalisation du mouvement syndical et une structure d'organisation financière du capitalisme. Dès lors, les champs possibles d'action politique à l'extérieur d'un cadre législatif restent presque nuls.

Cette présentation sociohistorique et macrosociologique du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain nous démontre :

- 1) Que le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain tend à perdre de la force quant à sa capacité de transformation sociale plurielle et citoyenne. Il ne se présente plus comme un mouvement critique du système socio-économique.
- 2) Que la capacité d'intervention et d'action politique du mouvement syndical nordaméricain au sein même de l'entreprise et des lieux du travail perd également de la puissance auprès des travailleurs. Le discours gestionnaire et managérial détourne et affaiblit la légitimité de l'acteur syndical comme représentant politique des travailleurs.
- 3) Que le cadre politico-économique du néolibéralisme contraint le mouvement syndical nord-américain à une fonction d'inertie politique et sociale.

Bref, les facteurs exogènes étudiés — État, capital et la contextualité de la société civile — démontrent que le mouvement syndical nord-américain contemporain est confronté à une structure financière et néolibérale qui l'enchâsse à intégrer ce même discours et ce même système pour obtenir les moindres gains liés à un maintien des conditions de travail.

Le tableau synthèse suivant reprend schématiquement les représentations idéalestypiques du rapport du syndicalisme nord-américain au politique selon les périodes historiques abordées.

Tableau 4- Tableau synthèse : le rapport du syndicalisme nord-américain au Politique

Dimensions du rapport au politique Formes de syndicalisme	Mode d'organisation du travail	Modèle reproduction du capital	Contexte de crise et révolution	Fonction et représentation du syndicalisme	Rapport du syndicalisme au politique
Mouvement ouvrier (19e siècle)	Organisation de la production/Divisi on technique du travail	Capitalisme industriel	Révolution industrielle	Mouvement social	Dirigé vers le Capital - tension et confrontation Travail-capital Mvt pluriel, citoyen, clandestin
Le syndicalisme institutionnalisé (1935-1970)	Taylorisme et fordisme	Capitalisme corporatif- managérial	Révolution managériale	Entre mouvement social et institution	Dirigé vers l'État Tensions et représentations Travail-État- capital
Le syndicalisme contemporain (1970; 1980)	Post-fordisme, néo-fordisme, crise du fordisme	Capitalisme financiarisé	Crise contemporaine	Entre institution et organisation	Décalage de son organisation du rapport au politique (travail-État-capital) et la réalité économique et politique Crise politique de représentation Stagnation de sa capacité de transformation sociétale

Ce mémoire propose une analyse partielle de la compréhension du rapport au politique du mouvement syndical nord-américain et de la crise de représentation politique. Nous nous sommes concentrée uniquement sur les facteurs exogènes, mettant ainsi de côté l'analyse de tous les facteurs endogènes au mouvement syndical. Effectivement, la démocratie syndicale, la professionnalisation des militants et experts syndicaux, le discours et les orientations internes des centrales et du mouvement syndical, etc., sont des phénomènes qui transforment également le rapport au politique dans sa capacité d'action et de relation. À cet égard, il peut paraître ou ressortir de ce mémoire une posture déterministe structurelle et économique où le mouvement syndical n'aurait aucune emprise sur sa réalité empirique d'action. Ce fut un choix de circonscrire le rapport au politique aux facteurs exogènes pour mener à terme l'exercice d'un mémoire de maîtrise.

Nos objectifs de recherche étaient assez vastes, soit de démontrer l'influence de l'organisation du travail, du capital et de l'État comme des vecteurs explicatifs et compréhensifs de la crise de la représentation politique du syndicalisme. Nous croyons avoir pu apporter et contribuer à la réflexion et la construction de certaines pistes de recherche pouvant faire mousser les débats actuels sur le renouveau du mouvement syndical. Nous croyons, en ce sens, qu'aborder la question du syndicalisme nord-américain sous des approches sociohistorique et macrosociologique reste primordial pour comprendre les enjeux centraux de la crise actuelle et non simplement de centrer une compréhension sur les moyens d'action pragmatiques.

De plus, le fait de traiter le mouvement syndical nord-américain dans sa globalité et non par l'exposition de cas singuliers et concrets peut certes gommer des particularités historiques et comportements précis de certaines organisations syndicales. Toutefois, l'objectif de notre mémoire n'était pas de faire la démonstration de la composition du rapport au politique d'un acteur syndical précis, mais de démontrer que le mouvement syndical nord-américain, comme acteur collectif, est confronté à des mouvances structurelles sociopolitiques communes qui orientent et contraignent ce mouvement. Ce mémoire se veut une proposition d'une compréhension macrosociologique qui pose une grille d'analyse à la compréhension d'un phénomène particulier — la crise de représentation politique du syndicalisme nord-américain.

Perspectives et réflexions de recherche

L'exercice de cette conclusion synthèse est d'adopter une posture normative de recommandations pratiques pour le mouvement syndical. Nous tentons, pour cette dernière section, de soulever, de manière assez succincte, des perspectives, des réflexions ou des angles d'analyse qui pourraient être envisagés par la recherche ou pour la réactivation de l'action politique du mouvement syndical — des pistes de réflexion pour sortir le mouvement syndical de la tension historique qui le confine à un état de stagnation de son action et de sa représentation politique. Dans un certain sens, revaloriser l'idée du rapport au politique telle que définie par Hannah Arendt, soit un syndicalisme de combat ou de transformation sociale.

1 - La modification et encadrement législatif du travail

Les réflexions amenées par ce travail de recherche posent le constat qu'une réforme importante de l'encadrement législatif devient nécessaire pour le mouvement syndical nord-américain afin de sortir de la crise de la représentation politique. Les outils législatifs de régulation du travail doivent être réformés et restructurés de manière à ce qu'ils représentent mieux la réalité des rapports socio-économiques contemporains. Comme nous l'avons maintes fois répété dans notre mémoire,

l'encadrement juridique du travail et du mouvement syndical — qui vient définir son rapport au politique —n'est plus arrimé aux subtilités de la nouvelle composition de l'organisation contemporaine du travail.

Le rapport tripartite travail-État-capital, propre à l'organisation du travail fordiste et tayloriste, est venu réguler les rapports sociaux de production, voire a permis d'instituer un certain équilibre des forces en présence — entre le patronat et les travailleurs. Cet équilibre des forces se comprend, d'une part, par le rôle de médiateur que jouait l'État-providence dans la définition de l'encadrement juridique de l'organisation du travail et, d'autre part, et en grande partie, car le rapport salarial était collectif. Nombreux travailleurs sous-traitants, atypiques ou autonomes n'ont aucune notion de ce que peut représenter une vision collective du rapport salarial. De plus, comme nous l'avons également soulevé précédemment, l'organisation contemporaine du travail tend à individualiser le rapport salarial. Dans le contexte contemporain du capitalisme financier, cette notion d'équilibre n'est plus ou ne peut plus être considérée comme valable.

Ainsi, comment pourrions-nous penser l'encadrement législatif du travail sans pour autant favoriser le concept de partenariat ? Comment revaloriser la notion collective du mouvement syndical ? Comment penser un cadre législatif qui favoriserait la syndicalisation des travailleurs atypiques ? Comment un cadre législatif du travail peut activer une démarche revendicative et critique du système politique et économique ?

Ces perspectives de recherche ne sont pas nouvelles. En effet, de nombreux auteurs (Noiseaux, 2009; Jobin 2003; Delisle 2011 — pour ne citer que ceux-ci) y font référence. Elles deviennent des pistes de réflexion non négligeable et espérons qu'avec la perspective sociohistorique présentée dans ce mémoire, nous pouvons comprendre l'importance d'une remise en question et d'une transformation des éléments entourant la législation du travail et du mouvement syndical comme élément

nécessaire à un nouveau processus de politisation du mouvement syndical. Effectivement, l'institutionnalisation du mouvement syndical et son encadrement juridique, sous le *Wagner Act*, a d'emblée entamé une dépolitisation du mouvement syndical en faisant ses revendications une affaire privée entre le patronat et les travailleurs. Il devient alors évident, à la lumière de ces constats, que les outils juridiques sont inadéquats et vétustes.

2 - Émergence d'une solidarité entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués

L'émergence d'une solidarité nouvelle ou, dans certains cas, une accentuation de cette solidarité, entre les travailleurs syndiqués et les travailleurs non-syndiqués, doit être une avenue à considérer et à explorer.

En effet, de nombreux travailleurs précaires et vulnérables se trouvent dans des milieux de travail qui n'ont pas accès facilement à la syndicalisation (service, fast-food, vente et détails, etc.). Le mouvement syndical pourrait user de force politique ou réactualiser sa force politique pour défendre la classe ouvrière et redonner une posture politique à ses formes de revendications — revendications plurielles et citoyennes. Cette idée de solidarité permet de situer le syndicalisme comme véhicule politique de défense d'un collectif de salarié syndiqué ou non. Cette initiative repose sur la revalorisation du concept de la vocation universelle de défense des droits des salariés s'opposant à son concept de défense particulier ou sectoriel des droits des syndiqués².

Cette initiative propose la mobilisation d'un concept politique de lutte collective et solidaire contre le néolibéralisme qui passerait par une relation plus accrue entre les acteurs de la société civile. Ce concept de solidarité pourrait mener à une forme de

-

² Tension dialectique de la définition du mouvement syndical - tension entre l'universel et le sectoriel ou le particulier. Cette dichotomie dans la définition du mouvement syndical peut faire écho à la définition de la double-fonction chez Piotte : définition d'intégration économique et de revendication politique et de contestation.

lutte politique passant par des champs ou des liens alternatifs, ce qu'Ulrich Beck appelle la nouvelle culture politique ou la sub-politique³— formes de solidarité nouvelle entre divers acteurs qui tissent des liens politiques et de transformations sociales dans une sphère extra-politique de celle institutionnelle. Cette solidarité commune des mouvements contestataires de la société civile devient ainsi des formes de « résistance contre le pouvoir étatique⁴ ».

Aux États-Unis, deux campagnes de solidarité entre des regroupements de travailleurs et mouvement syndical peuvent être citées à titre d'exemple, soit la campagne « USA Fast-Food » et « Our Walmart » qui s'inscrivent dans la campagne « Fight for 15 \$ US ». Ces deux univers et lieux de travail sont d'emblée des milieux difficiles à syndiquer et la culture organisationnelle est très violente à l'égard des mouvements syndicaux (expulsion, fermeture de commerces, mises à pied, etc.). Dans ce contexte, une solidarité est née entre des groupes d'organisation de travailleurs indépendants de toutes structures syndicales et des organisations syndicales américaines importantes. Le milieu syndical a décidé de contribuer financièrement à une mobilisation politique en appuyant ces groupes de militants. L'enjeu de cette lutte était de combattre les disparités économiques aux États-Unis. En ce sens, sans vouloir à tout prix augmenter leur membership, les organisations syndicales ont décidé d'appuyer et de soutenir activement ces campagnes de revendications salariales et politiques dans une perspective de lutte socio-économique.

Bref, le mouvement syndical doit repenser à la pluralisation des lieux d'action et de revendications : revenir à une lutte commune citoyenne et plurielle. Une solidarité qui se base sur un mieux-être sociétal et collectif et non pas uniquement sur des enjeux salariaux.

³ « Tout en redonnant naissance à l'extérieur du système politique à de nouvelles aspirations à la participation politique qui prennent la forme d'une nouvelle culture populaire» Ulrick Beck, 2008, La sociologie du risque : sur la voie d'une autre modernité, Flammarion,
⁴ Ulrich Beck, op.cit. p.427

3 - Une solidarité entre les travailleurs internationaux

Dans le même ordre d'idée d'une solidarité politique et de la résistance collective et plurielle, l'émergence d'une solidarité avec les travailleurs internationaux permettrait également de renouveler avec le concept de syndicalisme de lutte, le syndicalisme de combat.

Les effets du capitalisme financier mettent en tension la possible réunion des revendications politiques des travailleurs. En effet, l'externalisation suggère un partenariat accru entre les capitalistes et les travailleurs d'un même territoire national afin de lutter solidairement contre la perte d'emploi local. Ainsi, une compétition entre travailleurs internationaux émerge pour la préservation locale des conditions de travail. Les horizons de lutte et de revendications politiques du mouvement syndical se resserrent sur une défense d'un statu quo économique pour la conservation d'emploi.

À titre d'exemple, Alain Denault expose la situation des sommets socio-économique en 1996 :

Le sommet socio-économique organisé à leur demande par le gouvernement péquiste en 1996, les a enfermés dans une logique de partenariat avec l'État et les grandes entreprises. La mondialisation entraîne alors un bris des liens de solidarité que nouent les centrales syndicales québécoises avec leurs semblables à l'extérieur : les entreprises québécoises qui exploitent leurs membres deviennent soudainement leurs alliées, tandis que les camarades internationaux qui pourraient être embauchés par lesdites entreprises si elles délocalisaient leurs activités passent alors pour concurrents. S'inscrivant soudainement sur l'échiquier de la mondialisation, le mouvement des travailleurs met fin au syndicalisme de combat, qui l'avait rendu jadis radicalement solidaire de la classe ouvrière internationale.⁵

Il faut alors, propose Alain Denault, sortir du discours administratif et inscrire les luttes syndicales dans un discours qui peut toucher les référents d'un cadre normatif universel de la condition humaine — revendiquer contre les conditions capitalistes et

⁵Alain Denault,2015.« Si le mouvement syndical opérait un virage politique...» dans Renouveler le syndicalisme,p.39

néolibérales en solidarité avec tous les travailleurs et non dans un partenariat administratif avec les capitalistes ou actionnaires nationaux.

4 - Une révolution romantique ou l'analyse critique du capitalisme

Cette dernière proposition est plus personnelle. Elle se veut une piste de réflexion qui s'ancre dans un vécu sensible. En faisant un retour à la lecture d'auteurs comme Alfred de Musset et Goethe, le romantisme et ses revendications nostalgiques et antirationnelles évoquent, selon nous, le mouvement critique que pourrait suivre le syndicalisme. Une révolution romantique propose des revendications de sens qui dépassent les discours rationnels et administratifs pour laisser place à une lutte d'une sensibilité qualitative afin de reconstituer un discours basé sur une finalité humaine autre que capitaliste. Certes, le mouvement romantique a souvent été taxé de conservateur, dans le sens qu'il se pose souvent dans une relation nostalgique avec le passé, avec ce qui a été et qui tend à disparaître. C'est la douleur dramatique de la perte d'une possibilité qualitative qui meut les idées révolutionnaires du romantisme. Nous sommes consciente de cette portée conservatrice, sans vouloir s'inscrire dans ce mouvement réducteur, nous croyons toutefois qu'il faut que le syndicalisme reprenne une forme combattive qui lui était traditionnellement donnée sous le mouvement ouvrier et que cette lutte soit portée par des aspirations d'une sensibilité plurielle, citoyenne et humaine et non d'un discours d'objectivité managériale. Nous considérons la révolution romantique du syndicalisme comme une lutte par l'émotion, par le sens critique contre un régime calculateur. En quelque sorte, cette révolution romantique propose d'investir un sens critique des dérives de la modernité et de l'économie politique actuelle.

Le rapport au politique du syndicalisme nord-américain est pris structurellement dans une inertie d'action et dans une incapacité à proposer une réelle alternative au système organisationnel du capitalisme financier et du travail corporatif et flexible. Le rapport au politique du mouvement syndical nord-américain se trouve confronté à un dilemme existentiel, comme l'exprime si bien Alain Denault : « On a aujourd'hui le choix entre risquer d'affaiblir matériellement le syndicalisme en l'engageant dans la voie politique ou sauvegarder sa force administrative en le condamnant à la faiblesse politique. ⁶»

⁶Alain Denault, op.cit. 49

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT, Hannah, 1972. La crise de la culture. Paris, éditions Gallimard, 380 p.
- BEAUDET, Pierre. 2011. «La radicalisation des mouvements sociaux dans les années 1970 » dans Robert Comeau (dir), La gauche au Québec depuis 1945, Montréal, éditions VLB éditeur, p. 97-117
- BECK, Ulrich, 2008, La sociologie du risque: sur la voie d'une autre modernité, Flammarion,
- BÉLANGER Paul R. et Benoît Lévesque, 2001. Le modèle québécois : corporatisme ou démocratie sociale?, Cahier du CRISES No 01111, édition électronique : http://www.crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET0111.pdf
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE. 1994. « Modernisation sociale des entreprises : diversité des configurations et modèle québécois ». Modernisation sociale des entreprises. P. R. Bélanger, M. Grant et B. Lévesque, dir. Montréal : PUM, 17–52.
- BÉLANGER, Yves, 1998. Québec Inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins, Montréal, éditions Hurtubise, HMH, 202 p.
- BERNATCHEZ, Jean-Claude. 2006, Vers une transformation des relations industrielles en Amérique du Nord, éditions des Presses de l'Université du Québec, 216 p.
- BOLTANSKI, Luc et Ève Chiapello. 2011. Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, éditions Gallimard, 971 p.
- BONNY, Yves, 2002. « Introduction. Michel Freitag ou la sociologie dans le monde » dans Michel Freitag, L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité, éditions Les Presses de l'Université Laval, Québec, p.11-53
- BOYER, Robert et Jean-Pierre Durand, 1993. L'après-fordisme, éditions Syros, 174 p.
- BOYER, Robert et Michel Freyssenet, 2000. Les modèles productifs. Paris, éditions La découverte, collection Repères, 298 p.

- BURET, Eugène. 2007. De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France; de la nature de la misère, se son existence, de ses effets, de ses causes et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici; avec l'indication des moyens propres a en affranchir les sociétés, version numérisée,

 https://books.google.ca/books/about/De_la_mis%C3%A8re_des_classes_lab orieuses_en.html?id=kWQOAAAAQAAJ&redir_esc=y 494 p.
- CAMFIELD, David. 2007. «Renewal in Canadian Public Sector Unions. Neoliberalism and Union Praxis» In Relations industrielles/Industrial relations, volume 62, no2, pp.282-304
- CASTEL, Robert. 2009. La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Paris, éditions Seuil.
- CASTEL, Robert. 1995. Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, éditions Fayard, 481 p.
- CASTELLS, Manuel. 2001. L'Ère de l'information. Paris, Editions Fayard.
- CHAPUT RICHARD, Louise, 2011. Entrevue avec le sociologueÉricPineault (l^{ère}Partier) capitalisme financier ou crise perpétuelle, le journal des alternatives, version électronique: http://journal.alternatives.ca/IMG/article PDF/Entrevue-avec-le-sociologue-ric a6429.pdf
- COMBY, Marc. 2011. «L'expérience de Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974 », dans Robert Comeau (dir), La gauche au Québec depuis 1945, Montréal, éditions VLB éditeur, p.118-133
- Confédération des syndicats nationaux (CSN). 2002. Faire progresser la démocratie.

 Document de réflexion, édition électronique:

 http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=c6bb580e-7b8d-44d5-ba10-e21fadb567cd&groupId=13943.
- CORIAT, Benjamin, 1979. L'atelier et le chronomètre essai sur le taylorisme, le fordisme. Paris, édition C.Bourgois, 298 p.
- DELISLE, Noémie, 2010. Les conflits du travail à l'ère postfordiste. Éléments pour un renouvellement théorique de l'étude des conflits du travail, mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM,

- DE MONTMOLLIN, Maurice, 1984. « Actualité du taylorisme » dans Le taylorisme Actes du colloque international sur le taylorisme organisé par l'Université de Paris-XIII 2-4 mai 1983, éditions de la découverte, p.13-20
- DENIS, Serge, 1986. Un syndicalisme pur et simple, Québec, éditions Boréal express, 511 p.
- DENIS, Serge. 2005. L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Le déclin du politique comme procès de politisation? Québec, éditions Les Presses de L'Université Laval, 141 p.
- DENIS, Rochet Serge Denis, 1992. Les syndicats face au pouvoir. Le syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992. Saint-Léonard, les éditions du Vermillon, 193 p.
- DUPONT, Pierre et Gisèle Tremblay, 1976, Les syndicats en crise, Éditions Quinze, Montréal, 152 p
- FAVREAU, Louis et Pierre L'Heureux. 1984. Le projet de société de la CSN de 1966 à aujourd'hui, crise et avenir du syndicalisme au Québec. Montréal, éditions Centre de formation populaire vie ouvrière, 269 p.
- GAGNÉ, Diane. 2006. « Vers un renouveau syndical ». Pour un renouveau syndical : l'autonomie collective et le droit à l'égalité, version électronique : http://www.crimt.org/2eSite_renouveau/Samedi_PDF/Gagne_renouveau.pdf
- GAGNON, Mona-Josée, 1991. « La participation institutionnelle du syndicalisme québécois : variations sur les formes du rapport à l'État » dans La participation politique. Leçons des dernières décennies (dir. Jacques T. Godbout), Institut québécois de la culture, Québec, édition électronique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon mona josee/participation syndicalisme qc/participation institution.pdf
- GAGNON, Mona-Josée, 1990, « Le syndicalisme : institution et mouvement social » dans Vincent Lemieux (dir.) Les institutions québécoises : leur rôle, leur avenir, Colloque du 50^e anniversaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Laval, édition électronique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon mona josee/syndicalisme i nstitution/le syndicalisme institution.pdf
- GAGNON, Mona-Josée, 1994. Le syndicalisme : état des lieux et enjeux, Québec Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1994, 140 pp. Collection : Diagnostic, no17. Version électronique :

- http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/syndicalisme_e tat_enjeux/syndicalisme_etat.pdf
- GAGNON, Mona-Josée, 1998. « La modernisation du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative » dans la revue Sociologie et sociétés, vol. XXX, n° 2, automne 1998, Département de sociologie, Université de Montréal, édition électronique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josee/modernisation_syndicalisme/modernisation_synd_qc.pdf
- GAUTHIER, Marc-André, 2011. « Capitalisme industriel et contrôle chez Michel Freitag: sur les fondements de la transition postmoderne de la société ». Aspects sociologiques, VOL. 18 NO 1, mars 2011
- GORZ, André, 1988, Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique, Paris, éditions Galilée, 438 p.
- HOBSBAWM, Eric J. 2002. L'ère des révolutions : 1789-1848, éditions Hachette, collection Pluriel. 430 p.
- HOULE, Marc-André, 2000, Crise du travail et transformation de la société à partir d'une étude d'auteurs (Robert Castel, André Gorz et Rolande Pinard), mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM, 97 p.
- KOZHAYA, Norma. 2005. « Les effets de la forte présence syndicale au Québec » Montréal, Institut économique de Montréal, Les notes économiques, septembre, p.1-4
- LAPOINTE, Paul-André,2001. « Partenariat avec ou sans démocratie »dans Relations industrielles, vol.56, numéro 2, pp.246
- LÉVESQUE, Christian, UrwanaCoiquaud et Lucie Morissette, 2007, « Les syndicats et la mondialisation » dans Jean-Pierre Dupuis (dir.), Sociologie de l'entreprise, Montréal, éditions Pierre Frigon, p.171-202
- LIPSIG-MUMMÉ, Carla 1984, « La crise du syndicalisme nord-américain : éléments d'interprétation » Relations industrielles/Industrial relations, vol 39, n.2, p.275-284

- MEIKSINS WOOD, Ellen. 2009. L'origine du capitalisme. Une étude approfondie. Montréal, Lux éditeur, 313 p.
- MERCURE, Daniel, 2010, La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec, éditions Presse de l'université Laval, 304 p.
- NOISEUX, Yannick. 2008, L'État, le syndicalisme et le travail atypique au Québec : une sociologie des absences et des émergences, Thèse de doctorat, Département de sociologie, UQÀM.
- NOUVEAU CAHIER DU SOCIALISME. Collectif d'analyse politique 2012. Du prolétariat au précariat. Le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain. Montréal, no7, 254 p.
- OUELLET, Maxime, 2012. « Le travail en mutation » dans Du prolétariat au précariat. Le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain, Nouveaux Cahiers du socialisme n° 7-2012, p.14-31
- PINARD, Rolande, 2008, La révolution du travail, de l'artisan au manager, Montréal, éditions Liber, 437 p.
- PIOTTE, Jean-Marc. 1998. Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois, Montréal, éditions Nota bene, 269 p.
- POSCA, Julia, 2011. À chacun selon ses besoins: la production de l'identité salariale dans le régime fordiste nord-américain, mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM, 110 p.
- ROUILLARD, Jacques, 2011 « le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973), dans Robert Comeau (dir), La gauche au Québec depuis 1945, Montréal, éditions VLB éditeur, p. 161-182
- SOUSSI, Sid Ahmed, 2012. "La nouvelle division internationale du travail face aux limites du syndicalisme internationale" dans Du prolétariat au précariat, le travail dans l'ombre du capitalisme contemporain, Nouveaux cahiers du socialisme, vol.7, p.55-68
- SOUSSI, Sid Ahmed, 2010, L'action syndicale internationale et son ambivalence face à la dérégulation du travail : vers un droit international privé, éditions publication de l'Alliance de recherche Innovation sociale et développement des communautés (l'ARUC-ISDC), consultation en ligne, http://www4.uqo.ca/aruc/Fichiers/Cahiers%20Recherche/S%C3%A9rie%20recherches/No%2038%20SOUSSI%20-

 $\frac{\%20L'action\%20syndicale\%20internationale/Cahier\%20SOUSSI\%20-}{\%20L'action\%20syndicale\%20internationale.pdf}$

- THOMPSON, E. P. 1988, La formation de la classe ouvrière anglaise, Paris, Éditions du Seuil, 791 pages.
- TREMBLAY, Louis-Marie, 1972. *Idéologies de la C.S.N et de la F.T.Q 1940-1970*, Montréal, éditions Les Presses de l'Université de Montréal, 286 p.